VILLAGE MONDIAL n°33

LE JOURNAL DE LA VIE ASSOCIATIVE À SAINT-GILLES HIVER 2010

SOMMAIRE

GROS PLAN

L'Université Populaire et son ancrage saint-gillois ____ 2

PARCOURS DE DIVERSITÉ

A L'ECOUTE DE L'INTERCULTUREL

Tour d'horizon du Parcours de Diversité 2009 ____ 4

« Culture et vous ? » : une campagne de Culture et Démocratie ____ 5

TABLEAUX

Le Parcours de Diversité en images ____ 6

INTERNET

Homo-Informaticus : les Droits de l'Homme numérique ____ 7

A L'ECOLE DE L'EXPRESSION

La Cité des Jeunes ou Bethléem en action ____ 8

Lezarts Urbains : de nouveaux locaux et une reconnaissance par la Communauté française ____ 9

L'ASSOCIATIF EN ACTION

Régularisations : les aides concrètes du SESO ____ 10

SERVICES DE PROXIMITE

Prévention à Saint-Gilles : agir en amont avec un fort ancrage local ____ 11

Le Service de Médiation de la Commune de Saint-Gilles : aider les gens en cas de conflit ____ 12

ENVIRONNEMENT & DEV. DURABLE

femimain au Pianofabriek : De l'artisanat pour émanciper les femmes au Maroc ____ 13

Lettre ouverte aux décideurs politiques ____ 14

NOUVELLES DE LA MISSION LOCALE

Les Agences Locales de la Région bruxelloise se mobilisent pour défendre leur projet commun d'insertion ____ 16

MODE D'EMPLOI

IMT-B, un nouveau site conçu par ACTIRIS ____ 17

LE VILLAGE, L'EUROPE, LE MONDE

Solidarité Socialiste à Saint-Gilles : Une O.N.G. active en Belgique et dans les pays du Sud ____ 18

HORS FORMAT

Nabil Ben Yadir : Réalisateur du film « Les Barons » ____ 19

LECTURES

Dernières publications ____ 20

Nouvelles acquisitions de la bibliothèque ____ 20

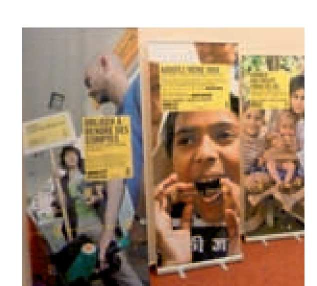


▲ Atelier de communication à CFS, pour un projet en lien avec le Sommet de Copenhague (voir pages 14-15)

EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME

« L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales (…) »

(Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 26)



Nos sociétés contemporaines sont de plus en plus confrontées à l'exclusion sociale, aux tensions philosophiques, religieuses, ethniques et nationales, ou encore aux effets ravageurs d'une mondialisation dérégulée. L'éducation aux Droits de l'Homme traite précisément de ces questions importantes et peut contribuer à éclairer chacun d'entre nous au sujet des différentes visions, croyances, attitudes et valeurs des sociétés multiculturelles modernes.

Le développement de la pensée critique et la promotion de valeurs telles que l'égalité, la solidarité et le respect de la diversité sont la base de toute éducation aux Droits de l'Homme. A cet égard, le rôle de la société civile est primordial. A Saint-Gilles, différents acteurs œuvrent en ce sens à travers notamment la promotion d'activités socio-culturelles sur le terrain et le développement de programmes de formation empreints de valeurs émancipatrices.

Ce numéro consacre une part belle à ces acteurs de terrain et aux actions qu'ils mènent au quotidien en vue de promouvoir une société démocratique et solidaire.

En novembre dernier, des associations saint-gilloises nous ont proposé la 9ème édition du Parcours Diversité consacrée à l'éducation aux Droits de l'Homme. Au programme : une exposition, des rencontres festives, des projections de films, des spectacles de théâtre, des concerts, des débats. Des moments d'échanges d'idées, de rencontres pour favoriser le dialogue interculturel, promouvoir le vivre ensemble et sensibiliser le public aux libertés et droits fondamentaux. L'organisation de ces manifestations publiques est essentielle parce qu'elles constituent un instrument d'élaboration d'une culture positive des Droits de l'Homme.

Développer les aptitudes et transmettre les outils liés à l'éducation aux Droits de l'Homme est, en outre, indispensable. A cet égard, l'Université Populaire de Bruxelles, installée à Saint-Gilles, souhaite lutter contre le « déterminisme socio-éducatif » et offrir « *aux travailleurs les outils d'analyse qui leur permettront d'avoir mieux prise sur cette société* ». Démocratiser le savoir en « *s'adressant aux couches populaires, avec un accent particulier pour ceux qui n'ont pas accès à l'université ; elle s'oppose à l'élitisme, vise au partage des savoirs (…)*. Un article lui est consacré dans ce numéro.

En plus des droits civils et politiques, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclame, à l'article 27, le droit à la culture. Toutefois, le droit à l'épanouissement culturel est loin d'être respecté pour les personnes fragilisées. Lors d'une rencontre-débat, organisée le 26 novembre dernier dans le cadre du Parcours Diversité, l'asbl *Culture et Démocratie* a souhaité mettre l'accent sur cette problématique rarement évoquée et nous a sensibilisé sur la signification et les conséquences du droit fondamental à l'épanouissement culturel prévu par l'article 23§5 de la Constitution belge et les conditions d'appropriation par chacun de ce droit à la culture.

Enfin, le développement de projets d'éducation à la citoyenneté est fondamental pour une meilleure implication des jeunes à la vie de la cité et la reconnaissance de leur contribution en tant que citoyens actifs et responsables. Il importe donc de soutenir et d'encourager les initiatives et les activités des associations travaillant dans ce sens.

Dans ce numéro, nous allons à la rencontre de *La Cité des Jeunes* et de *Lezarts Urbains*, deux projets associatifs qui promeuvent depuis plusieurs années l'autonomie et la reconnaissance des potentialités des jeunes en milieu populaire. Car du potentiel dans nos quartiers, il y en a ! Nabil Ben Yadir, jeune réalisateur bruxellois en fait la démonstration à travers son premier long métrage « Les Barons ». Loin des clichés et du discours misérabiliste, ce film est un hymne à la vie, au rêve pour sortir de l'assignation identitaire et du déterminisme social. Une interview lui est consacrée dans notre rubrique hors format. ■

Myriem Amrani

L'UNIVERSITE POPUL ET SON ANCRAGE



▲ Journée inaugurale, le 14 novembre 2008

C'est en février 2009 que l'Université Populaire de Bruxelles a été officiellement créée. Elle est l'aboutissement d'un ambitieux projet élaboré et poursuivi de longue date par l'association «Collectif Formation Société» (CFS) qui œuvre à Saint-Gilles depuis plus de vingt ans avec des partenaires comme la FGTB, l'Ecole ouvrière supérieure (EOS) et l'Université libre de Bruxelles.
Le concept d'université populaire s'inscrit dans une tradition fort ancienne cultivée en Europe depuis la fin du XIXe siècle et rénovée en France sous l'impulsion du philosophe Michel Onfray. L'Université Populaire de Bruxelles a cependant une identité bien à elle. Nous avons interviewé à son sujet son président Alain Leduc.

L'action du Collectif Formation Société

A l'origine de l'action de CFS, un constat : dans notre société, l'accès aux études reste l'apanage d'une classe sociale privilégiée. Des couches importantes de la population restent sans qualification et, une fois arrivées à l'âge adulte, sans diplômes. Les possibilités de reprendre des études ou d'accéder à une formation générale de haut niveau sont minces.

Ainsi, notre société fait preuve d'un manque réel de démocratie. On peut parler à cet égard de « déterminisme socio-éducatif ». C'est à celui-ci qu'a voulu s'attaquer CFS en organisant des formations destinées aux moins nantis, en favorisant leur accès à la connaissance, permettant ainsi une émancipation individuelle et collective.

De tels objectifs rejoignaient ceux de la FGTB et l'action entreprise par CFS en est une prolongation. Les premiers partenaires de CFS provenaient de la FGTB, de l'Ecole ouvrière supérieure et de l'Université de Bruxelles ; tous étaient des bénévoles.

Reconnues par l'enseignement de promotion sociale de Saint-Gilles, les formations organisées à CFS ont permis à de très nombreux adultes qui rêvaient de reprendre des études ou des formations au niveau où ils se trouvaient et de les poursuivre jusqu'au niveau où ils le désiraient en bénéficiant d'une certification officielle. Arriver à obtenir celle-ci a toujours été un objectif majeur de CFS. Notons que les universités populaires telles que les promeut en France Michel Onfray n'ont pas du tout cette préoccupation.

L'action de CFS a pu se développer et se pérenniser grâce à des moyens financiers octroyés par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique d'éducation permanente et dans celui des contrats communaux de cohésion sociale. La Commune de Saint-Gilles a participé à la rénovation des locaux qui, actuellement, sont aussi ceux de l'Université Populaire de Bruxelles.

L'Université populaire de Bruxelles. Son projet, ses modèles d'action

Avec ses partenaires privilégiés, le Collectif Formation Société a fait évoluer son projet vers l'Université Populaire. La situation politique, économique et sociale actuelle avec ses enjeux devenus mondiaux risque de fragiliser le monde du travail davantage encore. Le projet d'Université Populaire veut réunir les forces de gauche, intellectuelles et autres, pour tenter d'inverser les choses en donnant aux travailleurs les outils d'analyse qui leur permettront d'avoir mieux prise sur cette société.

Se basant sur les différents modèles d'universités populaires, CFS et ses partenaires ont donné de leur concept propre la définition suivante dans un document de travail de juin 2009 :

« **une université**, lieu de production de savoirs, de recherche et de transmission, censé procurer une formation intellectuelle au peuple et aider à la résolution des problèmes théoriques qui surgissent au cours du développement de la civilisation ;

AIRE DE BRUXELLES SAINT-GILLOIS

LES UNIVERSITES POPULAIRES ONT UNE HISTOIRE

La volonté de créer un lien social fort entre les intellectuels et la population par le biais des universités populaires est née au 19ème siècle. Celle qui vient de voir le jour à Bruxelles s'inscrit dans la filiation de toutes celles qui l'ont précédée. Pour mieux percevoir ce lien filial, il est intéressant d'évoquer quelques points forts de l'histoire des universités populaires.

C'est au Danemark, au milieu du 19ème siècle, que sont apparues les premières « Hautes Ecoles Populaires » (folkehöjskoler). On en doit le concept à Nikolai Frederik Severin Grundtvig (1783-1872). C'était un pasteur doublé d'un écrivain, imprégné d'un christianisme charismatique où il fallait concilier l'humain et le divin. Il était aussi préoccupé de pédagogie et il accordait une grande place à l'éducation populaire. Pour lui, les gens du peuple devaient jouir, tout au long de leur vie, d'une instruction significative. Sur base de ces conceptions, de nombreux établissements furent créés, surtout en milieu rural. Leur contribution à l'émancipation d'une classe paysanne désormais à même de faire valoir ses droits politiques fut décisive. Dans la suite, le modèle danois se répandit largement dans les autres pays scandinaves.

En France, à la fin du 19ème siècle, la création des premières universités populaires est à situer dans le contexte de l'affaire Dreyfus ; face au déchaînement des idées antisémites, les universités populaires veulent apporter des réponses humanistes. Elles veulent aussi fournir aux adultes des couches populaires une instruction dont elles n'ont jamais pu bénéficier. Un homme a joué un rôle décisif dans la création des universités populaires ; il s'appelait Georges Deherme (Paris 1867 - Bruxelles 1937). C'était un sculpteur sur bois devenu ouvrier typographe. Autodidacte, il se révéla comme un auteur prolifique qui s'intéressait à des sujets très divers. Son itinéraire va de l'anarchisme au coopérativisme et aux universités populaires. Pour lui, « le savoir est un pouvoir ». En 1899, il lance un appel à fonder une « Société des Universités populaires ». Quelques années plus tard, on en compte plus d'une centaine. Celle de Bourges date de 1897 (ce serait la plus ancienne) ; celle de Lille, de 1901. Actuellement encore celle-ci fonctionne avec son concept fondateur : « université » parce qu'ouverte sur tous les thèmes de l'art, de la culture, des sciences et des techniques, de la médecine, du droit, comme des questions de société ; « populaire » parce qu'ouverte à tous sans distinction d'âge, de sexe, de condition sociale et économique ou de diplôme.

En Belgique, dès les années 20, l'accès des ouvriers aux études supérieures est envisagé par des intellectuels liés au Parti Ouvrier Belge et à la FGTB ; en 1921 est créée l'Ecole ouvrière supérieure avec pour but de former des cadres pour le mouvement ouvrier. S'il ne s'agit pas d'une université populaire semblable à celles qui viennent d'être évoquées, l'Ecole ouvrière supérieure n'en est pas moins un jalon important vers la création de l'Université Populaire de Bruxelles. ■



▲ Leçon inaugurale, le 28 octobre 2009 : Mateo Alaluf, Isabelle Stengers et Alain Leduc

« **populaire**, c'est-à-dire s'adressant aux couches populaires, avec un accent particulier pour ceux qui n'ont pas accès à l'université ; elle s'oppose à l'élitisme, vise au partage des savoirs et s'adresse principalement au monde du travail...

« à la fois **fonctionnelle, voire professionnelle**, c'est-à-dire utile à la population, permettant d'améliorer progressivement sa qualité de vie ;

« à la fois **libre et engagée**, luttant contre la (les) pensée(s) unique(s) ;

« chaque fois que possible elle doit être ouverte, validante et certifiante parce que ce public a droit à la reconnaissance de son effort de formation, notamment via l'équivalence de modules de formation UP avec ceux d'institutions officielles ;

« à la fois **socio-économique et philosophique**, alliant l'analyse sociale collective et la recherche de sens personnel ;

« dans tous les cas, **lieu de solidarité entre intellectuels et classes populaires** ».

C'est à partir de ces concepts que l'Université Populaire de Bruxelles a réuni les membres fondateurs et s'est constituée en asbl. Dans ses statuts déposés au *Moniteur belge*, elle précise brièvement mais clairement son but et son objet : « L'association a pour but de lutter contre le déterminisme social et éducatif en développant des programmes d'éducation populaire pour adultes. Elle vise l'émancipation individuelle et collective par le savoir partagé ».

L'action de l'Université Populaire de Bruxelles se développe selon deux axes principaux : des grandes conférences et des séminaires ouverts et gratuits où est menée une analyse critique de notre société. Pour l'année académique 2009-2010, le cycle de conférences est centré sur le thème « Pensées de crise » ; les intervenants veulent y exposer différentes manières d'analyser les crises qui frappent aujourd'hui notre société et proposer de réfléchir aux moyens d'en sortir. Parallèlement des « ateliers du mardi » réunissent les personnes inscrites, y compris celles qui suivent des cours d'alphabétisation et celles qui préparent leur certificat d'études, au sein de séminaires où sont étudiés et analysés des textes préparatoires à la compréhension des conférences. Comme pour celles-ci il s'agit bien, au cours de ces séminaires, de « comprendre les grandes crises de notre société ». ■

Pierre-Paul Dupont

Programme prévu pour 2010

Mercredi 3 février : « La longue marche de la société civile » par Thomas Coutrot économiste français ;

Mercredi 23 février : « Sur la décroissance » par Christian Arnsperger professeur de philosophie à l'UCL ;

Mercredi 17 mars : « Sur le capitalisme cognitif... » par Yann Moulier-Boutang économiste français (sous réserve).

Les grandes conférences de ce cycle se donnent à 18h.

Des séminaires préparatoires sont organisés. Les conférences et séminaires se tiennent au 26 rue de la Victoire à 1060 Bruxelles.

Contacts et informations :
Myriam Azar, 02/543 03 03
E-mail : info@universitepopulaire.be
Site Internet : www.universitepopulaire.be

▼ Permettre à tout adulte de reprendre des études : l'objectif de CFS



TOUR D'HORIZON DU PARCOURS DE DIVERSITÉ 2009



Le Parcours de Diversité 2009 s'est intéressé de près au thème de l'Education aux Droits de l'Homme : une vingtaine d'acteurs associatifs, culturels et sociaux se sont mobilisés autour de ce sujet essentiel, impliquant nombre de thématiques actuelles. L'exposition « Education aux Droits de l'Homme », organisée du 24 novembre au 5 décembre à l'Université Populaire en fut un des moments clés.

Pour sa neuvième édition, le Parcours de Diversité a orienté le débat vers une thématique essentielle, qui est très souvent abordée, de près ou de loin, dans les secteurs socioculturels, et qui est également souvent au cœur de l'actualité : les Droits de l'Homme. Mais, plus que d'aborder cette question dans son ensemble, le parcours a préféré se pencher sur l' « Education aux Droits de l'Homme », afin de mettre en valeur les mécanismes mis en place par les acteurs de terrain pour sensibiliser leur public à ce concept.

Droits de l'Enfant, Droit à l'Education, Droit au Logement… Le sujet est vaste et complexe. Mais de nombreuses initiatives locales sont mises en place pour les faire exister, les faire comprendre, les faire 'vivre '. La preuve en images, vidéos, créations plastiques et textiles lors de l'exposition « Education aux Droits de l'Homme » (voir page 6 avec la rubrique Tableaux consacrée au Parcours).

Un panel de créations

L'exposition avait pour objectif de valoriser les processus de réflexion et de création qui ont été mis en place dans les associations autour de ce thème.

Plusieurs associations saint-gilloises* se sont lancées dans l'aventure, travaillant le sujet sous différentes formes, en fonction du profil et des attentes de leur public : groupes d'enfants, groupes scolaires, groupes de femmes, classes d'apprenants en alpha…

Le résultat est étonnant, tant par la qualité de la réflexion que par la créativité qui en a résulté : dessins et collages des plus petits, animations vidéo, peinture, art textile et photographie avec les ados et les adultes.

Dans un registre plus didactique, une exposition sur le thème de l'accès au savoir était proposée par le Collectif Formation Société. Au travers d'un parcours dans l'histoire, cette exposition montrait combien le manque d'accès à l'éducation et au savoir peut entraîner maints dérives obscurantistes et comportements sectaires.

Enfin, saluons la présence d'acteurs de terrains spécialisés dans la thématique : la Ligue des Droits de l'Homme, venue présenter un travail de photographie réalisé avec de jeunes MENA (mineurs non accompagnés) autour des Droits fondamentaux, ainsi qu'Amnesty International, qui présentait sa nouvelle campagne « Exigeons la dignité ».

Les inégalités hommes-femmes abordées au travers de l'art textile

Treize femmes de l'association Hispano-Belga se sont exprimées sur les conditions de la femme aujourd'hui, ici et ailleurs. Au travers de l'art textile, intimement lié au monde féminin depuis toujours, le projet Dent'elle cherchait, par ses créations, à traduire les préjugés, la discrimination, le manque de parité dans la sphère politique et la violence contre les femmes dans le monde.

Utilisant des matériaux tels que le satin, des rubans, des broderies, de la dentelle et des couleurs vives, les femmes, encadrées par l'artiste plasticien Adrian Jurado amenaient petit à petit le public, conquis par cet univers chatoyant et séduisant, d'un monde plein de vie et de joie à une lecture plus profonde de scènes parlant de violence, de discrimination, de tristesse et de mort.

▼ De l'impro théâtrale par FIJ



Les plus petits aussi avaient leur parcours

En marge de l'exposition se tenait également une foule d'événements, abordant l'Education aux Droits de l'Homme : théâtre, concerts, débats, soirée conviviales…

Parmi ceux-ci, nous retiendrons une initiative centrée autour des Droits de l'Enfant, mise en place avec plusieurs partenaires associatifs.

Durant toute la période du parcours, des groupes d'enfants se sont rencontrés les mercredis après-midi pour parler, jouer, créer autour du thème des Droits de l'Enfant. Jeu de coopération, ateliers créatifs, outils pédagogiques touchant des thèmes tels que l'exclusion et la discrimination furent autant de techniques utilisées pour sensibiliser les enfants au respect des Droits Humains et éveiller leur conscience citoyenne.

Toutes ces rencontres, riches en échanges et en découvertes se sont clôturées le 16 décembre par une mise en commun des fresques des uns et des autres, centrées sur le thème du Parcours, ainsi qu'un débat autour d'un film et un goûter festif. ■

Aurélie Dayse

* CFS, Hispano-Belga, FIJ, Quef, Cemôme, Lire et Ecrire Bruxelles Sud, Collectif Alpha, les Ateliers Malou, la Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International.

«CULTURE ET VOUS ?»: UNE CAMPAGNE DE CULTURE ET DÉMOCRATIE

La pluie et la grêle n'ont pas dissuadé toutes celles et ceux qui ont répondu présents au débat organisé par Culture et Démocratie et le Collectif Formation Société autour du droit à l'épanouissement culturel le 26 novembre. Et leurs efforts se sont vus récompensés par la qualité de la rencontre. La diffusion d'un reportage sur le sujet, les interventions éclairées de personnalités du monde culturel et des échanges stimulant avec les participants sont autant de facteurs qui ont favorisé un rendez-vous instructif et enrichissant pour tous.



▲ Image de couverture du DVD de l'émission «Coup 2 Pouce» réalisée dans le câdre de la campagne «Culture et Vous?» menée par Culture et Démocratie



▲ Jean-Pierre et Luc Dardenne, parrains de la campagne, devant la Meuse à Liège
© Christine Plenus

Quatre personnes investies dans ce projet de réflexion étaient réunies: Grégory Kevers de Cera, coopérative qui investit dans des projets sociétaux dont «Culture et vous?» (www.cera.be), Marie Poncin et Roland de Bodt de l'asbl Culture et Démocratie et Céline Romainville, assistante à la Faculté de droit de l'UCL, poursuivant une thèse de doctorat sur le droit à l'épanouissement culturel, inscrit depuis 1993 dans la Constitution belge. Recherches et documents visuels à l'appui, les intervenants ont expliqué ce qu'est le droit à la culture, son évolution, son caractère fondamental, son application à l'heure actuelle...

Le reportage réalisé par les jeunes de Coup2Pouce (www.coup2pouce.magusine.net) reprend un micro-trottoir basé sur quelques questions: qu'est ce que la culture? Pensez-vous êtres un consommateur culturel? De quelle manière vous formez-vous culturellement? Une interview des frères Dardenne, parrains de «Culture et vous?», est également présentée ainsi que des échanges entre des participants de Coup2Pouce et Céline Romainville. La conclusion laisse apparaître qu'il reste de gros efforts à faire concernant le droit à la culture, notamment pour l'intégrer dans l'enseignement.

C'est en repartant de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (qu'il entend mieux sous le titre de «droits de l'humain») que Roland de Bodt engage sa réflexion. Le droit à l'épanouissement culturel est un droit fondamental. Les droits culturels, comme les droits économiques et sociaux, soit les droits de la seconde génération, n'ont pas d'effets directs, à la différence des droits civils et politiques, dits droits de la première génération. Ils nécessitent une intervention accrue de l'Etat. Cependant de nombreux auteurs ont démontré que les critères utilisés pour distinguer les deux catégories de droits semblent inadaptés. Pour dépasser cette distinction, une grille d'analyse a été développée au sein des Nations Unies et du Conseil de l'Europe. Celle-ci implique que tous les droits sont dotés d'une obligation d'être respectés, protégés et réalisés.

Dans le droit international, le droit à la culture est proclamé à l'Article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et à l'Article 15 du Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels. Céline Romainville explique que le droit à l'épanouissement culturel est un droit «éclaté» car le mot «culture» peut revêtir plusieurs significations. Ici, il est envisagé dans le sens «culture en tant que formes matérielles d'expressions créatives».

Le droit à l'épanouissement culturel procède d'une logique de démocratie culturelle et de démocratisation de la culture. Il implique un droit d'accès aux expressions culturelles, un droit à la liberté d'expression culturelle, un droit à la liberté de choix en matière culturelle, un droit à participer aux pratiques culturelles et aux décisions en matière culturelle. En consacrant le droit à l'épanouissement culturel, le Constituant a établi des obligations de réaliser, de respecter et de protéger ce droit à charge des pouvoirs publics. Mais, quelles sont les sanctions possibles en cas de non respect de ces obligations?

Un mécanisme très intéressant, le *standstill*, qui concerne l'ensemble des droits fondamentaux, constitue la garantie de l'obligation de mener des politiques (culturelles) progressives en fonction des droits (culturels) fondamentaux et l'interdiction de *revenir en arrière*. Ainsi, l'obligation de *standstill* interdit à l'Etat de diminuer le niveau de protection et de réalisation du droit à l'épanouissement culturel et incite les pouvoirs publics à mettre en œuvre des mécanismes d'évaluation a priori et a posteriori afin de justifier les éventuels reculs ou avancées dans la réalisation et la protection du droit à la culture. L'idéal serait donc de dresser un tableau complet du plus haut niveau de protection et de réalisation du droit à l'épanouissement culturel, et ce dans tous les domaines de l'action culturelle.

Pour Culture et Démocratie, c'est un nouveau chantier qui s'ouvre. L'association compte entreprendre dans les prochains mois une recherche pour déterminer dans les moindres détails ce qu'est le droit à la culture. Comment se concrétise et s'évalue ce droit dans un centre culturel? Dans un théâtre? Dans un musée? Au cinéma? Etc. Cette recherche déboucherait sur des propositions de politique à mettre en place dans chaque secteur de la culture pour que ce droit soit réellement appliqué.

Les réactions des spectateurs ont ensuite nourri un débat constructif. Questions et témoignages s'alternent. L'un évoque les limites de la démocratisation culturelle. Une autre rappelle que l'artiste n'a pas à troquer son statut pour faire dans l'aide sociale... L'échange se poursuit même après la rencontre. C'est sûr, le sujet intéresse. Maintenant, il faut pousser le projet à son aboutissement. Colloque, nouvelles rencontres...? Un évènement est déjà prévu le 14 décembre à Namur. L'occasion pour un plus large public de s'ouvrir à cette thématique. ■

Bruno Kattus
Stagiaire Culture et Démocratie

Informations:
www.cultureetdemocratie.be
Le dossier d'information, avec le dvd de l'émission de Coup2Pouce, est disponible au prix de 5€ (8€ avec les frais de port) à Culture et Démocratie,
Rue Emile Feron 70 à 1060 Bruxelles.
Tél.: 02/502 12 15
E-mail: info@cultureetdemocratie.be
Site Internet: www.culturetedemocratie.be

LE PARCOURS DE DIVERSITÉ EN IMAGES



▲ Séance d'impro lors du vernissage de l'exposition «Education aux Droits de l'Homme»





▲ Théâtre au Centre Culturel Jacques Franck: Hamadi avec «Papa est en voyage»



▲ Illustrations autour des Droits de l'Homme par les enfants du Quef présentées lors de l'exposition





▲ Les plus petits font leur parcours : sensibilisation des enfants aux Droits de l'Enfant

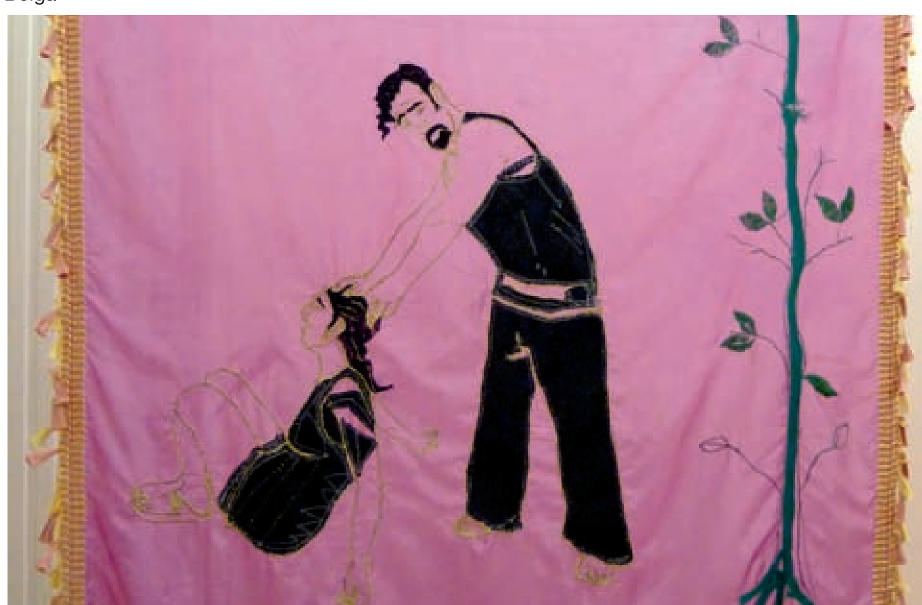




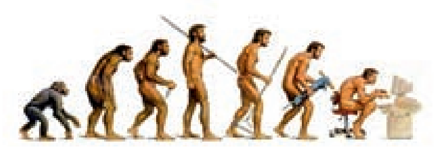


▲ ▼ «Dent'elles», projet artistique autour de la condition de la femme ici et ailleurs, mené par Hispano-Belga





HOMO-INFORMATICUS :
LES DROITS DE L'HOMME NUMÉRIQUE



Les Droits de l'Homme numérique apparaissent quand nos vies sont hautement conditionnées par les technologies numériques. Ces technologies, comme par exemple Internet ou les cartes à puces, entraînent de nouveaux comportements dont les conséquences interrogent nos droits fondamentaux. On peut estimer que plus d'un milliard de personnes utilisent Internet. Ce réseau n'a pas été créé pour l'usage qui en est fait. Initialement il s'agissait d'une plateforme numérique qui permettait principalement à des chercheurs et à des militaires de s'échanger des données. Aujourd'hui, Internet est un vaste champ laissé à la circulation de savoirs et de connaissances mais aussi malheureusement à la pornographie, au commerce en ligne, au journalisme à sensation. Une telle étendue d'activités touchant un cinquième de l'humanité a forcément généré de nouvelles pratiques. La notion de progrès doit toujours être interrogée.

Tous fichés ?

Concrètement, on note que les technologies numériques permettent par exemple de stocker des données individuelles, de les diffuser et de les mettre en relation avec d'autres. Les cartes à puces prolifèrent puisqu'elles apparaissent sur les cartes d'identité électroniques, les cartes sis, les cartes de banques, les cartes de mutuelles, les passeports électroniques, les cartes d'abonnements aux transports en commun, etc. L'usage des cartes à puces a également conquis le domaine de la téléphonie mobile. Si ces applications facilitent nos vies, elles permettent aussi d'attenter à la vie privée des personnes. Ainsi, il est possible de savoir comment vous dépensez votre argent, quels médicaments vous achetez et quels médecins vous consultez, quels déplacements vous effectuez, si vous avez des antécédents judiciaires, etc. Ces informations peuvent également être confrontées les unes aux autres, ce qui fait dire que, d'une certaine manière, nous sommes tous fichés. De plus, les personnes elles-mêmes ignorent bien souvent les données archivées les concernant.

En France, on a vu que l'instauration du système EDVIGE (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale) a posé de gros problèmes. Ce fichier de police informatisé comprenait : des informations ayant trait à l'état civil et à la profession ; adresse postale, numéros de téléphone et adresses électroniques ; signes physiques particuliers et objectifs, photographies et comportement ; titres d'identités ; immatriculations des véhicules ; informations fiscales et patrimoniales ; déplacements et antécédents judiciaires ; motif de l'enregistrement des données.

Le Comité des Droits de l'Homme de l'ONU a souligné dans un rapport public que ce type de fichier contrevenait au Pacte international relatif aux droits civils entré en vigueur en 1976. Finalement le projet EDVIGE a été abandonné, mais de nouveaux fichiers de police sont en préparation et soulèvent les mêmes contestations.

Délinquant numérique

Toujours en France, un autre projet de loi concernant cette fois-ci Internet a suscité un vif débat. La loi « Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information » appelée DADVSI, votée le 30 juin 2006, prévoyait la mise en place d'une réponse graduée à la mise à disposition du public d'œuvres protégées sans l'autorisation de leurs ayants-droits. Pour appliquer la loi DADVSI, il aurait fallu surveiller ce que faisait chaque internaute lorsqu'il surfait. Ce projet a donc dû être repensé et a donné naissance au projet HADOPI. La loi HADOPI ou loi Création et Internet qui a pour but de favoriser la diffusion et la protection de la création sur Internet est une loi française qui sanctionne le partage de fichiers en tant qu'infraction. Si ces différentes lois essaient de lutter contre le téléchargement illégal via Internet de fichiers protégés par des droits d'auteur (il s'agit principalement de musique, de films, de jeux vidéo et de logiciels informatiques), il est intéressant de noter au-delà des particularités du cas français, une très grande difficulté à légiférer sur Internet. Pourquoi ? Comme on l'a souligné dans les premières lignes de ce texte, Internet n'a pas été créé pour l'usage que l'on en fait. Le téléchargement via le procédé de « peer-to-peer » est une conséquence de cet usage mais pas spécialement le but recherché. Internet est par définition une zone où une forme d'anonymat prime et, excepté via les adresses IP (Une adresse IP, initiale d'*Internet Protocol*, est le numéro qui identifie chaque ordinateur connecté à Internet), il est relativement difficile d'identifier les auteurs des actes légaux ou non commis sur Internet. L'accès à Internet se fait à partir de l'intimité de son ordinateur, « depuis son salon », ce qui donne le sentiment de pouvoir faire ce que l'on veut tout en protégeant son intimité. Internet s'est par ailleurs développé, par essence, dans un climat libertaire et toute tentative de contrôler le Net se heurte à une résistance puissante.

Internet échappe au contrôle ?

Par sa nature même, Internet est difficile à contrôler. D'un point de vue pédagogique, les différents organes qui essaient de faire respecter les lois sur Internet sont maladroits. Un clip publicitaire comparant le vol d'un sac à main ou d'une voiture au téléchargement omet quelque chose de central : un vol réel enlève à une personne un objet et permet au voleur de se l'approprier. Le téléchargement ou le piratage ne dépossèdent personne d'un bien physique, c'est copier des informations qui ne nous appartiennent pas et pas non plus au propriétaire du support sur lequel ces données se trouvent, mais par contre bien aux sociétés de production de musiques, de films, de logiciels ou de jeux vidéo. Ce qui ne revient pas du tout au même. Les lois sont aussi toujours limitées au pays qui les édictera alors qu'Internet est un réseau mondial. Il est très difficile d'appliquer des lois sur Internet, qu'il s'agisse de lois répressives ou émancipatrices, veillant à protéger les droits individuels ou collectifs : les écueils restent énormes. Les Droits de l'Homme numériques sont donc en chantier et touchent à des domaines aussi différents que la vie privée, la diffusion culturelle, artistique, commerciale ou autre. Le droit à l'oubli et à l'effacement des données est primordial, le droit à l'image, le droit à la neutralité d'Internet, etc. sont des droits qui doivent se réfléchir et se développer afin de garantir la liberté de tous. Un vaste chantier... ■

Khaldoun AL KOURDI

A consulter : sur Wikipédia le Livre Blanc « La Déclaration des Droits de l'Homme numérique » d'André-Santini et d'Alain Bensoussan.

EN BREF

Participez au Carnaval de Saint-Gilles, le samedi 20 février 2010, de 14h à 16h !



Les enfants, les animateurs, les associations et les habitants vous invitent ce samedi 20 février à participer au 15ème défilé de Carnaval de Saint-Gilles, qui démarrera à 14h de la Maison Communale.

Une dizaine d'associations préparent actuellement le défilé et débordent de créativité pour faire de cet événement convivial une réussite.



Costumes, masques, danses et percussions animeront ce joyeux cortège, qui sillonnera les rues de Saint-Gilles en passant par la Place Morichar, la chaussée de Waterloo, le Parvis et la chaussée de Forest, aux rythmes effrénés des fanfares.

La fête se terminera à 16h à la place Bethléem, par un goûter et des animations.

N'hésitez pas à nous rejoindre, avec vos enfants et vos amis !

A.D.

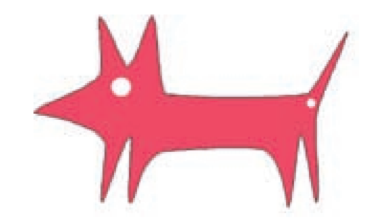
Informations :
Coordination Locale
de Cohésion Sociale :
02/850 57 23





EN BREF

DOUZEROME asbl



Centre d'Expression et de Créativité
26 rue de la Victoire – 1060 Saint-Gilles

AU PROGRAMME DE 2010

ATELIERS THEATRE
Enfants de 9 à 12 ans - Paf : 40€ à 75€
Janvier à juin, le mercredi, 13h30 à 15h30
Ados de 15 à 18 ans - Paf : 20€ à 38€
Janvier à mars, le mercredi, 15h30 à 17h30
Le métro
Le métro est un endroit où plein de choses se déroulent. La violence y est souvent présente, mais pas seulement… L'entraide, la solidarité et d'autres choses s'y profilent. Nous réfléchirons ensemble à ce lieu et aux enjeux qu'il implique dans notre société contemporaine. La forme n'est pas encore définie au préalable, mais nous irons vers la Farce ou la Commedia Del 'Arte.

ATELIER D'ECRITURE
Adultes 60 > 88 ans - Paf : 40€
Janvier à mars, le mercredi, 10h à 12h
Récit de vie
Parce qu'écrire c'est d'abord parler avec son corps et être en accord avec notre propre « biorythme », mettre en lien le mouvement et l'écriture permettra de découvrir une autre manière d'appréhender l'écriture. Cet atelier propose en parallèle avec l'écriture un travail corporel doux et adapté à chacun des participants. Bouger pour écrire permettra de mieux comprendre les enjeux de l'écriture. Cette méthode basée sur des techniques de relaxation, de respiration et de recentrage pour permettre de découvrir qu'écrire est un acte concret dans lequel le corps est pleinement engagé.

Stage de developpement personnel pour demandeurs d'emploi
par l'outil du théâtre et de l'improvisation
du 15 au 18 février de 10h à 12h
et 13h30 à 16h00 - Paf : 0€ à 25€

Stage de théâtre pour femmes
du 5 au 9 avril de 10h à 12h et
de 13h à 15h30 - Paf : 25€
Comédienne – animatrice
Caroline Safarian : 0476/69 39 34

Infos & inscriptions
CEC DOUZEROME
26 rue de la Victoire 1060 Bruxelles
www.douzerome.be
info@douzerome.be
02/850 57 20 – 0479/20 47 72

Avec le soutien de la Commune de Saint-Gilles (Echevinat de la Cohésion Sociale et Service de la Culture), la Communauté française (CEC), la Cocof (Cohésion Sociale), la Région de Bruxelles-Capitale (Actiris), CFS, Fourmi, Starting Block, Banlieues et le Centre Culturel Jacques Franck.

LA CITÉ DES JEUNES OU BETHLÉEM EN ACTION

L'existence de la maison de jeunes du quartier Bethléem remonte à 1991. Deux ans plus tard, elle était reconnue par la Communauté française. Elle s'appelait alors Le Local Maison de Jeunes, mais il y avait confusion avec Le Local asbl et les jeunes en grandissant, ne s'y retrouvaient plus. Ils ont voulu changer de nom : ils se sont concertés et, après plusieurs réunions, ils ont choisi La Cité des Jeunes. Car ici, plus que des animations c'est apprendre à s'organiser, à développer et défendre ses idées qui importe avant tout. Petite visite avec, pour reprendre ses mots, le « coordonnateur » des lieux, Frédéric Leroy.



▲ Des activités en plein air, où l'on apprend à se gérer et à être avec les autres

Les débuts de la maison de jeunes sont à replacer dans la période 'chaude' qui a suivi les émeutes de Forest et Saint-Gilles, une période où beaucoup de travailleurs sociaux ont été engagés un peu partout en Belgique… La maison a reçu les anciennes caves de l'école voisine, où tout était à faire. Au début les locaux faisaient l'objet de pas mal de détérioration. Un travail d'écoute et de dialogue avec les jeunes a été entrepris pour leur dire que cette maison était la leur ; à eux d'apporter ce qu'ils voulaient y trouver. L'équipe comprend maintenant huit animateurs. L'Ecole de devoirs accueille une cinquantaine de participants, selon les périodes, qui ont entre 9 et 18-19 ans. Il s'agit plus d'une remédiation scolaire : offrir une méthodologie et responsabiliser par rapport à l'organisation de son travail. Outre l'équipe, des enseignants bénévoles et deux jeunes du quartier, des anciens de la maison, sont là pour aider : une future enseignante et un étudiant en maths – sciences. C'est un message important pour les jeunes qui peuvent se dire « Moi aussi je pourrais faire comme Farah » ; que l'on peut étudier la biochimie et pas que la mécanique en venant de Bethléem…

Apprendre à être autonome est une priorité ?

C'est une exigence de la Communauté française : faire en sorte que les jeunes deviennent des 'CRACS' (des citoyens responsables, actifs et solidaires). Nous voulons que chacun ait les mêmes possibilités d'épanouissement, que les jeunes soient conscients de leur potentiel et de leur futur : se dire qu'on n'a pas choisi où on est né, mais que l'on peut devenir ce que l'on veut. Les jeunes de La Cité sont en recherche et dans la contestation, c'est normal : il faut contester pour s'affirmer. C'est important d'autoriser ces expériences ; l'erreur fait partie du parcours. Il n'y a pas d'échec. Chacun peut agir, mais avec le respect des lieux et des autres. Beaucoup ont passé le brevet d'animateur au CEMEA, qui permet d'avoir un job étudiant ou plus selon le souhait et leur donne aussi confiance en soi. On ne connaît souvent l'impact qu'on a pu avoir sur un jeune que plus tard, quand on apprend par exemple qu'un ado en échec scolaire est maintenant dans le supérieur. En mini-foot aussi, des jeunes sont passés entraîneurs ou délégués responsables d'encadrement. Pour les camps de vacances, tout se décide ensemble, chacun apprend à gérer et à se gérer. Certains ont tout organisé seuls pour réaliser un voyage. C'est comme un déclic : réussir ce que l'on veut en décidant de le faire. Trois jeunes ont même demandé à devenir administrateurs de l'asbl.



Des matériaux de récupération pour fabriquer des bacs et fleurir le quartier ►

Quelques expériences récentes…

Ils sont une quarantaine tous les jours de la semaine à participer à l'atelier développement durable. Depuis 2007, des jeunes fabriquent des bacs en bois, étudient des gabarits, font des maquettes, interrogent les personnes compétentes en la matière à la Commune, notamment à l'urbanisme pour connaître les exigences légales dans les espaces publics. Tout cela se fait sans subsides spécifiques. Ils réalisent tout eux-mêmes avec un animateur référent, en employant des palettes de récupération données par des commerçants, pour en faire des bacs avec des matériaux respectueux de la nature qui embelliront le quartier. L'atelier collabore en ce sens avec Baobab 81 (voir Le Village Mondial n°32) pour verduriser la rue Théodore Verhaegen. Une fois par mois, chacun peut proposer des activités lors du conseil de participation : des projets internationaux côté mini-foot, partage d'expériences et de projets avec le BIJ (Bureau International Jeunesse)… Depuis octobre, en lien avec le Service Jeunesse de la Commune, l'asbl « Les 6ences en mains » leur montre les sciences d'une manière très pratique, avec des expériences, des maquettes… il y a aussi les ateliers multimédia et d'écriture de contes, et un projet d'atelier de menuiserie sociale. Toujours dans l'idée d'offrir un maximum de possibilités aux jeunes pour construire leur futur. ■

Propos recueillis par Christine De Naeyer

La Cité des Jeunes
77a rue du Danemark – 1060 Bruxelles
Tél. : 02/534 76 61
E-mail : info@lacitedesjeunes.be
Site Internet : www.lacitedesjeunes.be

LEZARTS URBAINS :

DE NOUVEAUX LOCAUX ET UNE RECONNAISSANCE PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Depuis des années, elle organise des événements phares, dont des festivals hip hop, de danse urbaine, des ateliers créatifs… L'asbl Lezarts Urbains vient d'être reconnue comme le principal interlocuteur pour les arts urbains en Communauté française. Depuis des années, elle s'implique en effet tant au niveau régional, interrégional que local, et de manière privilégiée à Saint-Gilles, avec comme partenaire principal le Jacques Franck en plus de tout un réseau : le Service de la Culture de Saint-Gilles, la Mission Locale / secteur Cohésion sociale, les maisons de jeunes, les écoles et la Maison du Livre (qui héberge son centre de documentation). Entretien avec son directeur, Alain Lapiower, autour des récents changements.



▲ Atelier d'écriture slam en maison de jeunes avec Maky, animateur et artiste



Pourquoi ce déménagement rue de la Victoire ?

Cela fait suite à un changement de statut et de mission de l'association : après avoir frôlé la faillite, la ministre Fadila Laanan a été sensible à nos sujets de préoccupation, à ce que cela représente dans le paysage culturel bruxellois et au-delà. Au niveau politique elle a trouvé que les arts urbains devaient être soutenus et a aussi aidé d'autres structures, comme Zulu Nation et Souterrain Production de la génération hip hop des années 80, à être reconnues sur le plan financier. Les initiatives du Jacques Franck en danse urbaine, avec Sandrine Mathévon, l'ont été également. C'est la première fois qu'un subside substantiel a été donné à une série d'associations. Une ligne budgétaire spécifique vient d'être créée pour les « cultures urbaines » au même titre que la danse ou la musique. C'est un changement d'orientation historique face à l'ostracisme que le secteur a connu pendant des années.

▼ Atelier d'écriture avec les jeunes du Bazar



Que vous apporte cette reconnaissance ?

Nous avons pu agrandir l'équipe, la stabiliser et nous installer dans de nouveaux locaux plus adaptés. Avec ces subsides, nous sommes amenés à assurer une série de missions plus importantes qu'avant pour défendre et valoriser le secteur des cultures urbaines. Je suis, par exemple, entré à la commission d'avis des musiques non classiques comme expert pour faire valoir les artistes du courant urbain au niveau de la Communauté française. On va développer un nouvel outil d'information sur Internet qui sera le portail du rap et des musiques urbaines de la Communauté française avec des infos, des actualités, une base de données artistes, des projets, les adresses des sites existants… Tous les 2 ans, un concours de rap spécifique en Communauté française sera lancé. Un travail de représentation est entrepris dans les réseaux culturels pour accueillir plus facilement les arts urbains dans les programmations, via notamment le réseau de salles de spectacle Plasma, les festivals comme Couleur Café, Dour… On continue par ailleurs à participer à beaucoup d'événements.



Où se situe-t-on par rapport à l'étranger ?

Ce qui se passe en France par exemple n'est pas comparable à ici : là-bas cela fait 15 ans que des moyens importants sont donnés pour aider les cultures urbaines, en danse notamment, pour soutenir les compagnies présentes au niveau international, dans des salles pouvant accueillir 1.500 personnes, et pas uniquement dans des centres culturels. Tout cela a permis l'émergence d'un courant dynamique et diversifié, avec une trentaine de compagnies dont une dizaine assurent des missions régionales importantes, comme le groupe Accrorap à La Rochelle et la compagnie Kafik à Créteil. Les chorégraphes y sont reconnus à part entière. Ici cela commence seulement à bouger. Quelques structures comme Charleroi/Danses, le Théâtre de Namur, Le Manège.Mons, ont entrouvert leurs portes mais le Jacques Franck reste la seule à être pleinement sensibilisée. La première génération breakdance des années 80 a, faute de reconnaissance, tout arrêté. Celle des années 90, notamment à Namur et Bruxelles, montre de réels potentiels et mérite qu'on l'aide avant que ce ne soit trop tard.

Et le public ?

Les centres culturels en Belgique disent que cela manque de professionnalisme, ce qui est vrai, mais c'est lié à l'absence de résidences d'artistes comme il y en a en France depuis 20 ans. A Paris, le festival de La Villette dure 3 semaines et présente toute la création française ; c'est là que je fais chaque année mon marché, parmi toutes ces expressions urbaines qui n'ont rien du ghetto : il y a des spectacles de danse vraiment contemporains, avec une esthétique, un propos, une exigence formelle et technique bien à eux. Et la demande est là : au printemps passé notre festival, le seul en danse hip hop en Belgique, n'a pas pu se faire au Jacques Franck car la salle était devenue trop petite. Le public, toujours plus nombreux est jeune et aussi diversifié ; on rencontre pas mal de familles : des parents avec leurs enfants, qui participent à un atelier breakdance par exemple. On observe une réelle rencontre entre générations. ■

Propos recueillis par Christine De Naeyer

Lezarts urbains
102 rue de la Victoire – 1060 Bruxelles
Tél. : 538 15 12 – www.lezarts-urbains.be

Agenda : Au Botanique, du 14 au 16 janvier : l'événement annuel centré autour de l'écriture, avec un concert de rap important et 2 soirées de « slam-spoken words » (du texte avec ou sans musiciens).
Au printemps, dans le cadre du Parcours d'Artistes : projet art graffiti et post graffiti, en partenariat notamment avec la Maison des Cultures.

▼ Les enfants du Bazar s'expriment



RÉGULARISATIONS : LES AIDES CONCRÈTES DU SESO

Entre le 15 septembre et le 15 décembre, nombre de demandes de régularisation ont été constituées pour tenter de solutionner des situations difficiles de personnes, vivant et travaillant ici, mais dont la présence n'est pas légalisée sur le territoire belge. Derrière ces demandes, il y a des hommes et des femmes, seuls ou avec enfants, dont le quotidien est semé d'embûches. Car rien n'est simple quand on est « hors la loi »… Depuis des années, le SESO propose ses services gratuitement, au quotidien et lors des campagnes de régularisation. Echanges à brûle-pourpoint avec Françoise Visée et Sandra Scheerlinck.



▲ De gauche à droite, Françoise Visée et Sandra Scheerlinck du SESO

Il y avait un formulaire à remplir, sans obligation, par les personnes souhaitant être régularisées ; un inventaire destiné à prouver la présence sur le territoire. Certains avaient déjà un dossier au SESO. Il y avait pas mal de femmes travaillant en noir et dont les patrons étaient malgré tout d'accord de régulariser la situation, pas mal de contrats titres-services aussi. Comme Françoise parle l'espagnol, elle a géré les nombreux dossiers de ceux dont c'est la langue maternelle et Sandra les autres situations. Les personnes arrivées ici en 2008 n'entraient dans aucun critère et n'ont d'office pas été retenues. Françoise et Sandra : « Certains sont venus directement mais beaucoup étaient d'abord allés voir un avocat et souhaitaient vérifier leur dossier. Un avocat peut facturer 400, 1.500, voire 4.000 euros (faux papiers inclus dans ce cas, pour des dossiers qui risquent fort d'être refusés). Sandra reçoit beaucoup de gens qui ont déjà plusieurs demandes de droit d'asile et de régularisation : « Ce sont de gros dossiers avec une synthèse à faire qui prend pas mal de temps. Pour assurer l'afflux des demandes, il a fallu solliciter l'aide de nos collègues Sara et Yasmina et ensuite Isabelle nous a aussi rejointes ».

Parmi les critères, l'ancrage local durable : la présence sur le territoire et la question de l'intégration

Ce sont les points 2.8.A et 2.8.B surtout qui ont dû être assurés. Françoise et Sandra : « Pour répondre au 2.8.A, il fallait réunir 3 conditions cumulatives, dont celle d'être en Belgique de manière ininterrompue depuis 5 ans au moins, avec ou sans papiers, et des preuves du type : documents nominatifs, inscription des enfants à l'école, notes de gaz – électricité, preuves d'achat… Il fallait, avant le 18 mars 2008, date de l'accord gouvernemental, avoir séjourné légalement en Belgique avec un visa étudiant (mais pas touristique), une carte d'identité spéciale pour travailler ici, chez des diplomates par exemple, ou introduit une procédure d'asile ; soit avoir effectué des « tentatives crédibles » pour obtenir le séjour légal en Belgique. Mais « Quant à savoir ce que l'on entend par ces « tentatives crédibles »… cela ne sera concrètement défini qu'au moment des régularisations ; une interprétation précise sera alors négociée avec le Secrétaire d'Etat. » Un flou subsiste et la complexité des critères ne facilite pas les choses. « Normalement ceux qui n'avaient pas demandé de régularisation auparavant, sachant qu'ils n'avaient aucune chance et risquaient l'expulsion, ne devraient pas être pénalisés. » Exigence encore : l'ancrage local durable. « C'est », disent-elles, « la question de l'intégration ; prouver que l'on connaît des Belges moyennant des lettres de soutien, parle l'une des 3 langues nationales, a un réseau social et une aptitude au travail, en termes de volonté et de compétences. Moyennant tout cela, on pourra bénéficier d'une carte de 5 ans, renouvelable de manière illimitée, et pas seulement un séjour temporaire d'un an comme souvent. »



Un plan B, pour ceux qui ne peuvent espérer des papiers à durée illimitée…

Pour le 2.8.B, il faut aussi prouver l'intégration, l'ancrage local, au plus tard en date du 31 mars 2007 maximum (soit 2 ans et demi minimum ici) et avoir un contrat de travail. Il s'agit surtout de personnes actives dans le système des titres-services ou qui sont venues via le réseau familial, mais ne peuvent bénéficier du regroupement familial. Françoise et Sandra : « Si on est accepté, on obtient un an renouvelable, tant que l'on a un contrat d'emploi. C'est moins intéressant mais les dates d'arrivées en Belgique sont aussi différentes. Dans tous les cas de figures, nous demandons aux personnes de raconter leur histoire ; nous les aidons à écrire « une page de vie ». Ce n'est pas facile à obtenir, question de langue et de manque d'aisance à parler de soi, mais c'est important. On n'imagine pas toujours la misère économique et les difficultés politiques et psychologiques rencontrées. Beaucoup de femmes sont séparées, seules ou avec enfants. Des familles sont partagées entre plusieurs continents : la mère en Amérique du Sud, certains enfants ici, d'autres aux Etats-Unis et ils ne se sont plus vus depuis des années. » Si la date butoir de remise des dossiers était mi-décembre, pour obtenir une réponse, il faudra sans doute attendre entre un à trois ans. « Avec la régularisation précédente », expliquent Françoise et Sandra, « certains n'ont reçu une réponse qu'après cinq ans. » Face à quoi le SESO est là pour rassurer pendant l'attente, étoffer les dossiers, suivre les candidats au regroupement familial… Une banque alimentaire permet aussi de fournir des denrées de base, une fois par mois, à près de cent personnes particulièrement dans le besoin. ■

Christine De Naeyer



SESO
28 rue de Parme 28 – 1060 Bruxelles
Tél. : 02/533 39 84
Site Internet : www.seso.be

◄ Une affiche au mur dans le bureau de Françoise Visée : sans commentaire!

PREVENTION A SAINT-GILLES :
AGIR EN AMONT AVEC UN FORT ANCRAGE LOCAL



▲ Educateur de rue : un travail dans la proximité avec les habitants

Dans le cadre des Contrats de Sécurité et de Prévention, de nouveaux métiers sont apparus comme les médiateurs de quartier, les fonctionnaires de prévention, différents acteurs de prévention de conflits et de la délinquance. Ces dispositifs, lancés en 1992, sont subsidiés depuis près de vingt ans maintenant par la Région de Bruxelles-Capitale et le Ministère de l'Intérieur. Rencontre avec Philippe Bellis, responsable de la Prévention à Saint-Gilles.

Un contrat établit des priorités générales et des modalités de fonctionnement, mais dans ce cadre chaque commune définit ses priorités pour répondre au plus près des besoins qu'elle rencontre sur le terrain. A Saint-Gilles, les nouveaux métiers des Contrats de Sécurité et de Prévention font partie du quotidien de tout un chacun : gardiens d'espaces publics, éducateurs de rue, médiateurs scolaires, médiateurs sociaux et de quartier, gardiens de la paix (anciens APS). Avec ou sans uniformes communaux, présents en rue ou dans leurs bureaux, ouverts aux attentes et besoins des gens, ils veillent à favoriser une meilleure qualité de vie citoyenne.

Quels sont les grands axes de travail sur Saint-Gilles ?

Différentes démarches de prévention coexistent, pour une pluralité d'actions : prévention sociale, prévention situationnelle et de sécurité. Les gardiens de la paix et d'espaces publics, qui ne sont pas des policiers, offrent une présence en uniforme communal, informent et orientent les personnes, peuvent gérer des conflits légers, aident les enfants à traverser, sont présents devant les centres sportifs, les lieux publics, lors des fêtes... Le travail des éducateurs consiste, pour une bonne part, à être en rue pour mener une démarche sociale avec les personnes en demande, aller aussi vers ceux qui ne vont pas spontanément entreprendre quelque chose pour résoudre leurs problèmes et conseiller les services auprès desquels ils pourraient être aidés. Un conseiller en techno prévention assure des visites chez les particuliers et les commerçants pour donner des conseils permettant de réduire le risque de tentatives de cambriolage. Il y a le service juridique de première ligne avec des juristes communaux qui donnent des conseils aux personnes rencontrant des difficultés spécifiquement d'ordre juridique. Le service accueille également des avocats pro deo une fois par semaine. Par ailleurs, il y a également le service de médiation scolaire[1] et le service de médiation (voir page 12). Tous ces services aux habitants sont gratuits.

Chaque secteur agit de son côté ? Dans quelle logique ?

La logique est clairement de faire travailler tout le monde ensemble et en réseau. Des réunions sont souvent organisées, pour favoriser des rapprochements et des actions communes. La déontologie est centrée sur un accès individuel à tous nos services et dans la plus stricte confidentialité. Il ne s'agit aucunement de faire des repérages pour la police ! Aucune info n'est transmise au Ministère de l'Intérieur et les seules situations où la police sera avertie sont celles où, par exemple, une femme a été violentée au point que sa vie est mise en danger. Il arrive que des actions soient menées en collaboration avec la police, mais chacun travaille alors toujours selon ses logiques professionnelles et ses règles déontologiques spécifiques.

Des initiatives multiples, parfois aussi inattendues et originales, adaptées aux besoins...

Vous verrez les gardiens de la paix aux carrefours avenue Fonsny ou rue Hôtel des Monnaies, à différents endroits de la Commune où les sac-jacking peuvent être plus fréquents car la circulation y est plus dense et immobilise les voitures. Des actions préventives sont organisées en concertation avec les autorités subsidiantes, comme le gravage gratuit de son registre national sur son vélo, qui sera du coup beaucoup moins facilement vendable en cas de vol. Une centaine de vélos sont gravés ainsi 3 fois par an, avec l'aide d'une personne outillée pour le faire du Ministère de l'Intérieur, en collaboration avec le GRACQ et Pro Vélo. Autre exemple : une action de sécurité routière. Les cyclistes reçoivent des catadioptres et des conseils pour rouler en ville. Le programme des éducateurs avec les jeunes couvre 200 activités en un an, dans une logique de découverte et d'émancipation dont certaines sont inattendues, comme d'emmener des jeunes expérimenter le travail dans une ferme.

Un bilan après toutes ces années ?

Les Saint-Gillois connaissent bien les services mis en place, qui ont un impact important sur de nombreuses situations individuelles. La présence en rue est fort appréciée. Les indicateurs de résultats sont très positifs : les chiffres concernant les actions mises en place sont exponentiels, on arrive même à des plateaux difficiles à dépasser avec les forces vives disponibles. Par exemple, les éducateurs de rue répondent à 1.630 demandes par an, la Justice de proximité assure 1.371 dossiers en un an avec deux juristes et 15-20 personnes par matinée en rendez-vous. La médiation scolaire gère près de 500 dossiers à deux. L'accueil est qualitatif et quantitatif : ces nouveaux métiers se sont professionnalisés, des savoir-faire et des compétences spécifiques se sont développés grâce à un travail continu et à des formations. La complémentarité des services est importante. Les impacts précis sur les nuisances sont, par contre, difficiles à chiffrer : comment savoir quels événements on a pu éviter ? Cela étant, Saint-Gilles n'est-elle pas une commune agréable à vivre ? ■

Propos recueillis par
Christine De Naeyer

Service Prévention
71 rue Vanderschrick – 1060 Bruxelles
Tél. : 02/542 62 40
E-mail : prevention.1060@stgilles.irisnet.be

1 Un article lui était consacré dans le Village Mondial n°32 spécial rentrée

▼ Gardien de la paix : un métier de terrain



LE SERVICE DE MÉDIATION DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES : AIDER LES GENS EN CAS DE CONFLIT

En septembre 2005, deux nouveaux médiateurs étaient engagés par la Commune pour renforcer le service de médiation. Objectif : aider les gens à gérer les difficultés relationnelles qu'ils rencontrent avec leurs voisins, leur famille ou leur propriétaire ou locataires. Depuis avril, le Service a déménagé rue Vanderschrick et rejoint le pôle Prévention de la Commune. Plus d'explications avec Raphaël Bagnarol, coordinateur du service.



▲ L'équipe médiation au grand complet : de gauche à droite, Iftine Abdillahi, Joaquina Cavallero, Kamal Adine et Raphaël Bagnarol

Pour quels problèmes peut-on solliciter votre aide ?

On peut faire appel à la médiation pour certains types de problèmes. Une majorité de dossiers concerne des conflits entre personnes notamment de voisinage et familiaux pour lesquels la réponse judiciaire classique n'est pas toujours appropriée. Pour les conflits de voisinage par exemple, les gens s'adressent souvent au service pour nous parler de problèmes de bruit. Pour les conflits locatifs, des locataires et des propriétaires viennent nous trouver par exemple suite à une promesse non tenue d'effectuer des travaux ou encore parce que les clauses du contrat de bail ne sont pas respectées. Pour les conflits familiaux, pour lesquels on nous sollicite beaucoup, il s'agit souvent de relations difficiles au sein du couple ou de la famille.

Dans bon nombre de situations, on constate qu'une solution peut être trouvée quand les personnes acceptent de renouer le dialogue entre elles. Nous sommes là pour les y aider. Du fait de notre localisation au sein du Service Prévention, il nous est aisé de réorienter les personnes vers d'autres services quand c'est nécessaire. Les gens peuvent venir également après avoir déposé une plainte à la police ou après un jugement à condition que l'ensemble des parties le souhaite.

Concrètement, comment se déroule une médiation ?

Durant le premier entretien, on explique en quoi consiste la médiation, quelles sont les règles de fonctionnement et les grands principes c'est-à-dire la neutralité du médiateur, la confidentialité et le secret professionnel.

Dans un second temps, nous prenons contact avec l'autre partie pour lui proposer de participer à la médiation ce qu'elle peut accepter ou refuser car il faut rappeler que la médiation n'est pas obligatoire. Si les personnes acceptent, on met en place la médiation soit de manière directe (si elles sont d'accord de se rencontrer) ou indirecte (lorsqu'elles ne souhaitent pas se rencontrer car c'est allé trop loin). La durée d'une médiation est variable. Cela peut aller de quelques jours à quelques semaines, rarement plus longtemps. Cela dépend beaucoup de la complexité du problème et de l'implication des personnes.

Bien évidemment, lorsqu'une médiation est terminée, nous assurons un suivi pour veiller à ce que les accords trouvés et les engagements pris soient bien respectés.

Qu'apporte la médiation en cas de conflit ?

L'idée de la médiation est d'amener les personnes à se réapproprier leur problème en jouant un rôle actif dans la recherche de solutions. Il n'y a pas de réponse toute faite et encore moins de gagnant ou de perdant. Nous sommes dans un espace de réflexion et la réponse doit être construite avec l'ensemble des parties. Ce n'est pas toujours facile car les problèmes sont parfois complexes.

Pour les nuisances sonores par exemple, le problème peut découler d'un comportement mais également d'un problème d'insonorisation. Quelle que soit la situation, chacun doit pouvoir se remettre en question : au départ on vient avec l'idée « j'ai raison, l'autre a tort », mais la solution ne pourra jamais être aussi tranchée. La médiation c'est aussi donner la possibilité aux gens de parler de leur problème et de l'exprimer. Le fait de rester seul peut nous empêcher de trouver une réponse à nos difficultés. En parler dans un lieu neutre aide à prendre de la distance. ■

Propos recueillis par Christine De Naeyer

Service de Médiation
71 rue Vanderschrick – 1060 Bruxelles
Tél. : 02/544 18 86
E-mail : mediation.1060@stgilles.irisnet.be
Uniquement sur rendez-vous

Médiateur de quartier : conjuguer prévention et convivialité

Comme médiateur de quartier, Kamal Adine assure un travail à part au sein de l'équipe de Médiation de la Commune. Son job, lutter contre tout ce qui peut générer de la nuisance : les actes d'incivilité, les stationnements gênant la circulation pendant un chantier... Bref, un travail de prévention au niveau des quartiers Midi et Bethléem destiné à améliorer la qualité de vie des habitants. Il participe aussi à l'organisation d'activités, avec les associations, les éducateurs de rue et les antennes de quartier, dans des espaces publics peu investis, comme le square Jacques Franck : tournois de pétanque ou de kicker, animations festives... pour favoriser la cohésion sociale et la qualité de vie des habitants.



▲ Le service de médiation, partenaire de la fête du Printemps place Bethléem

femi**main** AU PIANOFABRIEK :

DE L'ARTISANAT POUR ÉMANCIPER LES FEMMES AU MAROC

Le projet a démarré suite à un voyage organisé par le réseau de femmes CitaDelle du Pianofabriek, en différents lieux du Maroc. Le groupe y a découvert des coopératives artisanales et de là est venue l'idée de travailler avec elles. Au départ, CitaDelle proposait des cours d'arabe à l'attention des femmes originaires du Maghreb, puis l'offre éducative a évolué et Trees Candaele, coordinatrice du groupe au sein du Pianofabriek, a lancé femimain : un projet de partenariat avec des coopératives marocaines où travaillent des femmes, dont les réalisations sont vendues ici, ce qui leur permet d'avoir un métier accompagné d'une formation qualifiante, et ainsi une qualité de vie sensiblement meilleure.



▲ Atelier passementerie de Benslou

Trees Candaele se rend deux fois par an au Maroc pour faire le choix des objets, des formes, des couleurs, discuter de ce qui est possible, tout en tenant compte de ce qui pourra plaire ici en restant abordable (il est arrivé que la collaboration avec un atelier s'arrête car ses produits, trop exclusifs, étaient inaccessibles). Les ateliers avec lesquels femi**main** collabore se trouvent à Marrakech et dans les environs, mais aussi dans le Haut Atlas. Il est difficile de travailler par téléphone et par Internet, car les femmes qui réalisent les bijoux, par exemple, ont besoin d'une heure en taxi rien que pour voir leurs mails. Trees visite donc régulièrement les coopératives, achète du matériel à Marrakech pour fournir celles qui peinent à obtenir les matières premières nécessaires, suit les choses de près. Elle marchande les tissus, vérifie la qualité du travail réalisé et interagit avec les femmes dans les ateliers. Se rendre sur place permet de constituer les collections, mais aussi de voir si les conditions de travail des femmes dans ces coopératives sont bonnes (rémunération, projets éducatifs mis en place…). Tous les ateliers avec lesquels femi**main** collabore sont signataires d'une charte spécifiant les conditions sociales du travail des femmes. Pour garantir ces conditions il faut aussi veiller à limiter les demandes à un certain seuil, pour que les ateliers restent de taille humaine et ne tombent pas dans la production de masse au détriment de la qualité de vie des travailleuses. Le volet formation est fort important, par exemple à l'atelier Beldine qui assure la réalisation des verres marocains, les seuls encore authentiques. Ce que l'on achète ici et même au Maroc, est produit en usine à bas prix en Chine, du coup les vrais verres Beldi sont en voie de disparition. Ces verres originaux sont réalisés avec du verre recyclé et peints à la main par les femmes auxquelles on apprend les techniques de réalisation ancestrale et les motifs traditionnels.

▼ Atelier Beldine : décoration des verres à thé traditionnels



Associer commerce équitable et recyclage de matériaux

Actuellement femi**main** coopère avec 7 ateliers, associant commerce équitable et matériaux recyclés : travaux de crochet (bonnets, écharpes en laine aux couleurs traditionnelles…), colliers et bracelets (des fils de téléphone entourés de passementerie, du fil sabra, la soie de l'aloe vera et du sisal, provenant d'un palmier), photophores en cire avec des insertions de motifs traditionnels ajourés en cuivre, coussins et sacs à linge brodés, sacs en tissu, vannerie (paniers…), tapis berbères (un mois de travail pour un tapis fait main de 3 x 2 m), huile d'argan cosmétique et savons. Une nouveauté bientôt disponible : des plateaux réalisés à partir de capsules de soda recouvertes de laine. Ce qui marche le mieux : la passementerie, le tout premier produit à avoir été proposé par femi**main**, et l'huile d'argan. Il faut 30 kilos de noix pour obtenir un litre d'huile d'argan. Des études sur les effets dermatologiques à l'université de Rabat ont démontré les effets bénéfiques connus dans la tradition berbère. Le succès de cette huile auprès de l'industrie cosmétique mène malheureusement à pas mal d'arnaques et ce n'est pas bon pour les ateliers de production. Les multinationales peuvent à terme mettre les conditions sociales en danger. Au Maroc ce sont traditionnellement les femmes dans les villages qui produisent l'argan pour être économiquement indépendantes. Aussi est-ce important de les soutenir face à cet engouement récent de la cosmétologie.

Acheter femi**main** c'est donc un ensemble de choses : il faut vraiment situer cela dans une sensibilisation au commerce équitable, une solidarité entre des femmes d'ici et de là-bas et expliquer l'histoire de chaque produit. La vente se fait au Pianofabriek (il y a des vitrines présentoirs à l'accueil), lors de festivals comme la Wereldfeest à Leuven et ceux organisés par la Pianofabriek. Aussi dans des boutiques, à Bruxelles (« Tout l'or du monde » dans le centre ; « Ozfair » à Saint-Gilles), Namur (« Parole de Djinn »), Anvers (« Fair », une boutique de vêtements bio), Gand (« Sjamma »), en Hollande (la boutique d'un musée à Leiden) et un webshop (« De Kleine Zebra »). Des présentations – ventes à domicile, avec quelques amis, sont aussi possibles sur rendez-vous avec l'équipe de femi**main**. ■

Christine De Naeyer

femi**main**
Trees Candaele et Froya Deryckere
De Pianofabriek
35 rue du Fort – 1060 Bruxelles
Tél. : 02/541 01 70
E-mail : femimain@femimain.org
Site Internet : www.femimain.org

▼ Un marque-page bien élégant



LETTRE OUVERTE AUX DÉC

Douze stagiaires du Collectif Formation Société asbl : Cengiz, Cankiz, Katia, Maria, Suzanna, Aissatou, Iris, Rose, Ruth, Angelo, Eliane et Malika ont écrit et envoyé une lettre ouverte aux décideurs politiques se rendant au Sommet de Copenhague. Ils l'ont adressée à Paul Magnette en lui demandant d'être leur porte-parole…

Cette lettre commune est le fruit d'un atelier d'écriture qu'ils ont réalisé au cours de leurs dix semaines de formation. Le projet a débuté avec la visite de l'exposition ***C'est notre Terre 2. De Kyoto à Copenhague.*** Suite à cela, ils ont effectué un travail de recherche et d'analyse de documents (articles de presse, documentaires, témoignages, sites web, rapports…) sur cette problématique, et se sont interrogés sur les impacts du réchauffement climatique.

Le temps d'un débat, ils se sont mis dans la peau de différents protagonistes : ceux qui subissent directement les conséquences du réchauffement climatique, et ceux qui sont responsables d'émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, ils ont appréhendé les conflits d'intérêts en jeu dans les questions relatives au climat.
Cette expérience les a particulièrement sensibilisés au cas des personnes, de plus en plus nombreuses, qu'on appelle « les réfugiés climatiques », qui sont amenées à s'exiler pour trouver refuge en des lieux moins dégradés… Parallèlement à ce travail, ils ont suivi des modules EcoRes (formation économique et pratique en matière de développement durable).

Enrichis de toutes ces informations et à l'aide des cours d'expression écrite et orale, ils ont élaboré une argumentation pour inciter les décideurs politiques, présents au sommet de Copenhague, à prendre, eux aussi, leurs responsabilités et à s'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous invitons à lire leur lettre réaliste, marquée de sensibilité et représentative de leurs apprentissages… ■

L'équipe pédagogique du Collectif Formation Société, Marie Heustrespreute, Marie-Ange Hottelet, Mélanie Savry





▲ Un atelier d'écriture pour prendre une part active à la vie citoyenne

IDEURS POLITIQUES



Mesdames et Messieurs les décideurs,

Nous voulons attirer votre attention sur les dangers que nous courons en raison du réchauffement climatique.

Nous vous demandons de trouver une solution.

Nous n'avons que 4 à 10 ans pour agir et si nous ne faisons rien, il y aura de plus en plus de catastrophes. Comme l'augmentation des réfugiés climatiques, la disparition de certaines îles et d'espèces animales, même ici à la mer du Nord !

A notre avis, nous pouvons tous faire quelque chose pour diminuer la pollution.

De notre côté, nous évitons de prendre la voiture, lorsque ce n'est pas nécessaire.
L'eau de javel est bannie de nos maisons.
Nous prenons des douches et utilisons des ampoules économiques.

Avez- vous des projets, pour que tous ensembles nous puissions offrir à nos enfants une Terre meilleure ?

Voici quelques idées que nous aimerions vous voir réaliser :

Multiplier
les journées sans voiture à Bruxelles

Commercialiser
les véhicules écologiques

Développer
des transports en commun moins polluants (bus électrique, tram) et accessibles à toutes les bourses

Augmenter
les énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires)

Mettre en place
des systèmes qui permettent aux usines de moins polluer

A notre avis, nous pouvons tous faire quelque chose pour diminuer la pollution.

Et vous Messieurs les décideurs que faites-vous ?

Donnez-nous les moyens de faire plus, en tenant compte des différents salaires et des situations de chacun.

« La nature est négligée, souillée, dépouillée, toutes ces belles surfaces se sont désintégrées. Devant nous se dressent des paysages bidons. L'empire de cette nouvelle génération. »

Ce texte a été écrit il y a plus de 15 ans par un jeune. La réalité nous a rattrapés… Ces mots résonnent dans nos têtes et dans nos vies.

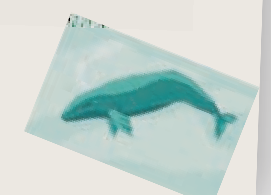
Les conséquences du réchauffement sont bien présentes.

Alors, agissons maintenant !

Main dans la main, notre union fera notre force.

Nous vous prions de prendre cette lettre en considération afin d'agir.

Des citoyens de la Terre



EN BREF

Le Commerce Équitable à Saint-Gilles



En avril 2001, la Commune de Saint-Gilles a adopté un règlement communal visant au développement de Solidarité Nord/Sud dans le cadre d'une politique de développement durable. Elle s'est engagée dans la campagne « *Ça passe par ma Commune* » destinée à promotionner des actions locales pour un développement durable et équitable. Le 29 octobre dernier, le Conseil Communal a approuvé la décision du Collège de mettre en place les démarches nécessaires afin d'obtenir le titre de « *Communes du Commerce Équitable* » décerné par Max Havelaar.

La Commune de Saint-Gilles s'engage donc à remplir endéans les 2 ans différents critères qui touchent à la fois le fonctionnement interne de l'administration et l'ensemble des acteurs communaux (établissements Horeca, commerces, institutions, entreprises, asbl et organisations diverses).

La Commune peut en effet jouer un rôle de levier pour un développement et une consommation durable, équitable et solidaire, et s'inscrire dans une démarche d'achat public équitable.

A l'initiative des Services Cohésion Sociale – Solidarités Nord/Sud et Développement Durable, un comité de pilotage diversifié et représentatif des acteurs locaux se met en place. Ce comité prendra et coordonnera les initiatives nécessaires pour avancer dans la campagne, il assurera l'engagement de la Commune dans la durée et pourra lui permettre d'obtenir ce titre décerné par Max Havelaar.

De nombreuses actions se sont déjà concrétisées ou sont en cours de réalisation, telles que : mise en place d'un guichet de vente Oxfam au sein de l'administration ; certaines antennes de l'administration consomment déjà du café équitable ; lors d'événements ou de réceptions la Commune propose des produits issus du commerce équitable ; un marché de Noël bio équitable à la Commune le 9 décembre ; une matinée de sensibilisation au commerce équitable le 15 décembre à l'UP de Bruxelles ; placement de distributeurs de produits équitables dans la Commune et dans les différentes infra communales ; projets de sensibilisation dans les écoles, institutions, associations, commerces, etc.… ; intégration des critères relatifs au commerce équitable dans le cahier spécial des charges ; achat d'équipements (ex : vêtements propres)…

Delphine Mendel



EN BREF

Changement de Direction de la Mission Locale de Saint-Gilles

L'année 2009 se termine avec l'arrivée d'un nouveau Directeur à la Mission Locale de Saint-Gilles. Le départ au début novembre de Jean-Philippe Martin vers la Maison de l'Emploi a ouvert le poste de Directeur de l'institution. Il reste cependant Administrateur Général de l'asbl, ce qui devrait faciliter la transition avec son successeur. C'est Marcel Breuer qui a été choisi pour assumer la fonction. Cet homme de terrain n'en est pas à sa première expérience dans le domaine social et de l'insertion socioprofessionnelle à Bruxelles. En effet, son expérience en tant que directeur de l'asbl Gammes a permis de repositionner ce service d'aide aux malades par rapport à un métier en voie de professionnalisation (voir Village Mondial n° 29). L'enjeu principal de sa nouvelle fonction comme directeur de la Mission Locale sera d'intégrer, gérer et négocier les changements liés à l'ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale sur les Missions Locales. Toute l'équipe de la Mission Locale lui souhaite d'ores et déjà la bienvenue et le succès dans cette nouvelle fonction.

P.G.



▲ De gauche à droite: M. Breuer, directeur de la Mission Locale, le Ministre Emir Kir et B. Manchon, conseiller formation professionnelle

Emir Kir, en visite dans les Missions Locales

Ce 10 décembre 2009, la Mission Locale de Saint-Gilles a eu le plaisir de recevoir la visite du Ministre Emir Kir. C'est en qualité de Ministre de la Formation Professionnelle qu'il a pris l'initiative de rencontrer les acteurs de terrain en se rendant dans les neuf Missions Locales pour l'Emploi que compte la Région de Bruxelles-Capitale. Dès son arrivée, le Ministre s'est entretenu avec des demandeurs d'emploi en formation dans le cadre d'un stage d'orientation vers les métiers de l'informatique et du multimédia. Ensuite, il a rencontré les membres de l'équipe pour discuter des nouveaux enjeux qui traversent le secteur. Les débats ont porté sur l'offre de formation à destination des demandeurs d'emploi, sur le Plan d'Action pour les Jeunes, sur la mise en application de l'ordonnance sur les Missions Locales pour l'Emploi et leurs collaborations avec ACTIRIS. De l'avis des participants, les échanges ont étés fructueux et le Ministre n'a pas manqué de saluer le travail accompli dans les organismes d'insertion socioprofessionnelle qui s'adressent principalement aux personnes fragilisées sur le marché de l'emploi.

P.G.

LES AGENCES LOCALES DE LA RÉGION BRUXELLOISE SE MOBILISENT POUR DÉFENDRE LEUR PROJET COMMUN D'INSERTION

Depuis sa création en 2001 par le gouvernement fédéral, le système des titres-services a connu un succès croissant. Pour rappel, il permet à des particuliers de solliciter un travailleur d'une entreprise agréée pour l'exécution de tâches ménagères au domicile ou en dehors de celui-ci. Cette mesure a eu pour effet de remettre au travail plus de 100.000 personnes, dont une majorité de travailleurs peu qualifiés et/ou en chômage de longue durée. Les titres-services ont aussi permis de convertir une grande partie du travail au noir qui dominait l'économie domestique en Belgique, et d'offrir à de nombreuses familles un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.



▲ Le site Internet «Remue-Ménage» de l'ALE de Saint-Gilles rassemble toute l'information pour devenir client ou travailler dans le système des titres-services

Les réserves des ALE mises à contribution du budget de l'Etat Fédéral

Pour travailler dans le système des titres-services, les demandeurs d'emploi peuvent s'adresser à divers employeurs agréés pour engager dans ce nouveau secteur en pleine expansion: des asbl, des entreprises d'insertion, des sociétés d'intérim ou encore des agences locales pour l'emploi. Ces opérateurs sont autorisés à engager, moyennant paiement par des titres-services, des travailleurs pour effectuer des travaux d'aide à domicile de nature ménagère: nettoyage, lessive, repassage, petits travaux de couture, préparation des repas; et d'autres travaux hors du domicile: les courses ménagères, le repassage dans un local mis à disposition par l'entreprise et l'aide aux déplacements d'utilisateurs à mobilité réduite.
Parmi ces entreprises, les Agences Locales pour l'Emploi (ALE) ont été pointées dans un rapport d'audit comme étant les structures qui engrangeraient le plus de bénéfices. Aussi, la Ministre de l'Emploi, Joëlle Milquet, a annoncé que les ALE seront mises à contribution pour la confection du budget fédéral. Elle entend «récupérer» ainsi 55,2 millions des réserves des ALE qui ont développé une section titres-services et 4 millions des autres ALE afin de juguler la crise.

La plateforme des ALE Bruxelloises adopte un code de bonne conduite

Cette annonce a fait réagir les ALE de la Région Bruxelloise qui emploient plus de 30 employés pour le personnel d'accompagnement et plus de 350 aides ménagères. Celles-ci tiennent à rappeler que leurs bénéfices (non distribués à des actionnaires) sont souvent réinvestis pour offrir de meilleures garanties d'encadrement et de conditions de rémunération et de travail pour leur personnel. Une plateforme[1] a été mise en place à l'initiative d'Isaac Domb de l'ALE de Forest et de Latif Rukara de l'ALE de Saint-Gilles. Elle a pour objectif d'harmoniser les méthodes de travail, d'échanger des informations, de promouvoir une activité non lucrative à finalité sociale et d'évaluer l'évolution des titres-services. Dans cette optique, les présidents des ALE-Titres-Services bruxelloises ont adopté un Code de Bonne Conduite. Elles se sont engagées notamment à: *«Investir une partie de leurs bénéfices pour améliorer les conditions de travail de leur personnel, ne pratiquer aucun licenciement en relation avec la cessation des avantages liés aux plans d'embauche (Activa, Sine...), assurer à leur personnel une formation continuée afin d'offrir un service de qualité aux clients et d'aboutir à une réelle insertion sur le marché du travail».*
Dans un courrier adressé au monde politique, les ALE rappellent que: *«les réserves accumulées sont le fruit des efforts des prestataires ALE titres-services, mais aussi ceux des administrateurs locaux et des partenaires sociaux. Les priver d'une partie de ces réserves pourrait menacer l'avenir professionnel des travailleurs et leurs objectifs d'insertion des demandeurs d'emploi peu qualifiés. Les ALE ajoutent qu'elles utilisent déjà au minimum 25% de leurs bénéfices sur les chèques ALE pour soutenir des projets locaux de formation ou d'initiatives d'emploi».* Un projet de Carte blanche à destination de la presse a été rédigé par la plateforme des ALE qui semble déterminée à dénoncer la concurrence déloyale: *«Que ce prélèvement se fasse de manière équitable, en mettant à contribution tout le secteur – privé et parapublic – suivant une grille de répartition concertée, objective et réfléchie. Que chacun apporte sa pierre à l'édifice commun ne serait qu'équité».* ■

Philippe Giot

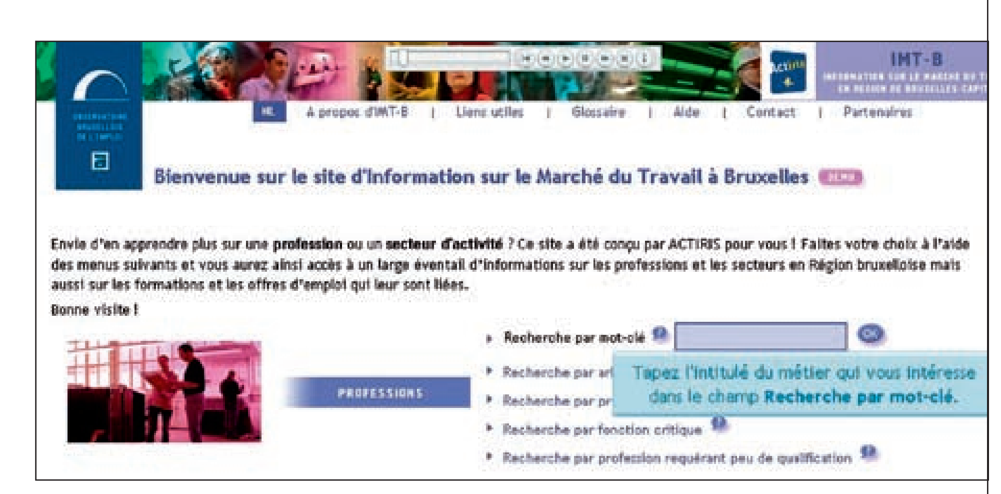
Renseignements:
Remue-Ménage / ALE de Saint-Gilles
Maison de l'Emploi
54 rue de Mérode – 1060 Bruxelles
Tél.: 02/538 64 25 – 02/850 62 95
Site Internet: www.remue-menage.be

1 La Plateforme des ALE/ALE-TS Bruxelloises réunit les ALE d'Auderghem, Berchem-Ste-Agathe, Bruxelles, Evere, Forest, Ganshoren, Jette, Koekelberg, Saint-Gilles, Schaerbeek

IMT-B, UN NOUVEAU SITE CONÇU PAR ACTIRIS

TOUTE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN RÉGION BRUXELLOISE

Depuis le mois d'avril 2009, ACTIRIS présente sur son site Internet un nouvel outil d'Information sur le Marché du Travail en Région bruxelloise, l'IMT-B. D'inspiration québécoise, ce nouveau site à destination des personnes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation de carrière et des intermédiaires du marché de l'emploi rassemble l'information sur les professions et les secteurs d'activité en Région de Bruxelles-Capitale et sur les formations professionnelles. De plus, toutes les offres d'emploi répertoriées chez ACTIRIS y sont reprises. Le site s'inscrit dans une nouvelle dynamique développée par ACTIRIS qui propose à ses clients un accompagnement individualisé et une gamme de services diversifiés et adaptés à leurs besoins variés.



L'IMT-B a été réalisé par l'Observatoire bruxellois de l'Emploi d'ACTIRIS. Il est le fruit de collaborations avec Bruxelles Formation, le VDAB, BruCoVo et Syntra. Il exploite diverses sources d'informations telles que les descriptifs des formations issues de la base de données DORIFOR de Bruxelles Formation et de la base de données du VDAB, les descriptions de professions réalisées par ACTIRIS, les statistiques emploi de l'ONSS, de l'INASTI ou d'ACTIRIS pour ne citer qu'elles...

Un site à plusieurs entrées

Concrètement, la plus-value principale offerte par ce site est de présenter une information structurée et uniforme, ce qui facilite les comparaisons, et de relier les différents éléments d'information entre eux.

Par exemple, en faisant une recherche **par rapport à une profession** spécifique, il est possible de visualiser une description de celle-ci, mais aussi de connaître les secteurs d'activité dans lesquels s'exerce cette profession, de lister les formations en lien avec cette profession et de consulter les offres d'emploi répertoriées par ACTIRIS pour cette profession. Cette fonctionnalité implique que les données reliées sont mises à jour quotidiennement.

Il est également possible d'orienter sa recherche par **rapport à un secteur d'activité** particulier et de recevoir l'information concernant les interlocuteurs sociaux de ce secteur, les professions de ce secteur, ainsi que l'information statistique sur l'emploi dans ce secteur, ou encore d'établir un lien avec les offres d'emploi gérées par ACTIRIS émanant de ce secteur.

Enfin, à partir des offres d'emploi publiées sur le site d'ACTIRIS, on peut basculer vers l'IMT-B pour élargir ses connaissances sur le métier mentionné dans l'offre ou sur le secteur d'activité dans lequel exerce la société qui recrute.

Un outil pour les intermédiaires de l'emploi

L'IMT-B est incontestablement une ressource intéressante pour les personnes en recherche d'emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle. Il peut également s'avérer très utile pour les intermédiaires de l'emploi comme les conseillers en insertion. En effet, le site leur permet d'orienter les demandeurs d'emploi et de les informer sur les professions pour choisir un métier ou une formation ainsi que sur les secteurs d'activité qui recrutent tel ou tel profil. Le site répertorie également les professions pour lesquelles des pénuries de main-d'œuvre existent ou les professions qui sont en forte demande en Région bruxelloise. Ces informations sont intéressantes pour les organismes qui veulent lancer des filières de formation répondant aux besoins du marché de l'emploi.

Un site ergonomique et interactif

Notons également que l'aspect ergonomique du site a été spécialement conçu pour faciliter les recherches. Quel que soit le mode de recherche opéré, l'information est toujours présentée de manière uniforme sous forme de tableaux reprenant des liens vers les informations apparentées. Des bulles d'aide représentées par des points d'interrogation s'activent sur chaque élément du menu pour en donner une brève description. En outre, il est possible au départ de la page d'accueil de lancer une « démo » qui détaille pas à pas les diverses manières de s'orienter dans le site, un outil supplémentaire pour les personnes peu familiarisées avec l'utilisation de sites Internet.

Le site se veut interactif puisqu'une rubrique « contact » est ouverte pour toute demande d'informations, par exemple concernant une offre d'emploi, ou pour recueillir les suggestions des divers utilisateurs. Actuellement, il est en cours d'enrichissement et d'actualisation. Des présentations sont organisées afin de vérifier qu'il réponde bien aux besoins des acteurs du marché de l'emploi comme les agents d'insertion des CPAS, les conseillers emploi d'ACTIRIS, les responsables d'ateliers de Recherche Active d'Emploi (RAE). Une première évaluation du projet aura lieu dans le courant de l'année 2010. L'IMT-B sera alors amené à évoluer pour répondre à de nouvelles questions, voire s'étendre à de nouveaux publics comme les étudiants et les employeurs. ■

Philippe Giot

Le site est consultable au départ du site : http://www.actiris.be/ sous la rubrique « marché de l'emploi » ou via l'URL : http://imtb.actiris.be/

EN BREF

Aux Ateliers du Midi : un atelier et restaurant pas comme les autres



Avec, le Centre sportif, la cafétéria de la piscine Victor Boin, l'école des jeunes de la Royale Union, le Bens et en 2010 une cafétéria à l'Université Populaire, on ne chôme pas à Innovasport ASBL !

L'association agréée depuis quatre ans comme entreprise d'économie sociale (ILDE) avait besoin d'un atelier culinaire bien équipé. Elle l'a trouvé aux Ateliers du Midi, en partenariat avec Cenforgil. Et au début de l'automne, l'équipe d'Innovasport y a ouvert un pimpant restaurant où développer au mieux son projet d'insertion professionnelle.

On peut y déguster, selon sa faim, un potage frais, un sandwich ou un menu complet du jour parmi d'autres suggestions de plats, de salades ou de desserts.

Depuis les larges baies qui illuminent la salle, on verra les cuisines s'affairer. Bien encadrées, ces personnes bénéficient de formations continuées, développent leurs talents et construisent leur expérience.

Comme les plats proposés doivent constituer des défis de formation, ils sont aussi savoureux qu'élaborés, jusque dans leur présentation. Et ils varient chaque jour. Si les prix sont modiques, ils restent similaires aux prix des plats du jour ou d'un lunch dans un restaurant purement commercial.

Vous voulez soutenir ce projet ISP et vous avez envie d'être informé à l'avance des menus ou des possibilités du service traiteur d'Innovasport ? Envoyez un mail à horeca@innovasport.be ou téléphonez au : 0495/83 71 63. Et puis même si la salle peut accueillir une quarantaine de places, il est prudent de réserver si vous êtes en groupe.

P.-A.D.H

Ateliers du Midi
54 rue de Mérode – 1060 Bruxelles



SOLIDARITÉ SOCIALISTE À SAINT-GILLES :

UNE O.N.G. ACTIVE EN BELGIQUE ET DANS LES PAYS DU SUD



Solidarité Socialiste est une O.N.G. de coopération au développement qui œuvre, avec une quarantaine de partenaires, pour un monde plus juste et solidaire. Ensemble, en Belgique et dans douze pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient, ils contribuent à créer et renforcer des solidarités, à combattre l'exclusion et les inégalités. Ils luttent pour le droit à la santé, à un travail décent et à une vie digne pour tous, et défendent le droit de produire les aliments de qualité indispensables pour couvrir les besoins des populations de ces régions.



▲ Un entrepôt dans le cadre de notre appui à des projets de souveraineté alimentaire

Des actions concrètes…

Chacun doit pouvoir satisfaire ses besoins essentiels : se nourrir à sa faim et de manière variée, se vêtir, habiter un logement convenable, se soigner ou encore disposer de revenus suffisants pour mener une vie décente. Pourtant les richesses se concentrent toujours plus dans les mains d'une proportion infime de la population mondiale. Tandis que la pauvreté et l'exclusion touchent de plus en plus d'êtres humains essentiellement dans les pays dits en développement. C'est là que plus d'un milliard de femmes et d'hommes tentent de survivre avec moins d'un dollar par jour et que 850 millions de personnes souffrent encore de la faim. En cause ? Essentiellement les politiques marchandes qui visent avant tout le profit et la rentabilité.

Solidarité Socialiste agit pour changer cette donne et lutte pour une répartition plus juste des pouvoirs ainsi qu'une distribution plus équitable des richesses produites. Mais elle ne travaille pas seule. En effet, les populations du Sud jouent un rôle central dans les actions de solidarité internationale. Solidarité Socialiste collabore donc avec 39 partenaires locaux qui connaissent les besoins de ces populations et qui soutiennent leurs initiatives élaborées sur place.

Solidarité Socialiste a choisi trois thématiques sur lesquelles elle concentre prioritairement ses efforts : le droit à la santé, le droit à un travail décent et à une vie digne, ainsi que le droit à la sécurité et souveraineté alimentaires.

Tant au Sud…

Parce que pour accéder à la santé, il faut aussi pouvoir se payer les soins et accéder aux médecins, Solidarité Socialiste soutient 153 mutuelles localisées au Burkina Faso, au Burundi, au Sénégal et au Cap Vert. Mises en réseau, ces mutuelles revendiquent avec plus de force une protection sociale pour tous et influencent les politiques de sécurité sociale et de santé publique de leur pays. En République démocratique du Congo, c'est la prévention qui est visée avec des projets d'assainissement de quartiers.

Parce que la malnutrition touche majoritairement les personnes habitant dans les campagnes, Solidarité Socialiste appuie également les projets de 500 organisations de paysans visant à améliorer les revenus, l'alimentation et les revendications de plus de 100.000 personnes en Bolivie, au Brésil, au Burkina Faso, en Colombie, en République démocratique du Congo, en Guinée-Bissau, au Nicaragua et au Sénégal.

Enfin, parce que dans les pays en développement la faible rémunération maintient un travailleur sur cinq dans la pauvreté[1], Solidarité Socialiste renforce plus de 310 associations qui, chaque jour, dans des villes au Brésil, au Cap-Vert, en Colombie, en République démocratique du Congo, en Guinée-Bissau, au Maroc, au Nicaragua et en Palestine, agissent pour améliorer les conditions de vie et faire valoir les droits à un travail décent et à une vie digne de 70.000 personnes.

Solidarité Socialiste renforce et met en réseau ces organisations afin qu'elles puissent davantage faire entendre leurs voix en faveur d'un développement démocratique et pour lutter contre l'exclusion et l'injustice.

▼ Mutuelle au Burundi dans le cadre de nos activités d'amélioration de l'accès aux soins de santé





▲ Participation d'école à la Semaine de la Solidarité en 2008

… Qu'en Belgique

Parce que, pour changer au Sud, il faut remettre en question nos propres comportements, Solidarité Socialiste sensibilise et forme le secteur associatif et syndical, et informe le grand public en Belgique francophone sur les enjeux de la solidarité internationale et du développement. Elle interpelle également le monde politique, entre autres, sur l'aide publique au développement, le respect du droit international et les règles du commerce mondial.

Un développement global et durable est impossible sans un changement profond des relations internationales ! C'est pourquoi Solidarité Socialiste et ses partenaires agissent ensemble pour un monde plus juste et plus solidaire. ■

Aurore Van de Winkel

Si vous souhaitez plus de renseignements sur nos actions, visitez notre site Internet www.solsoc.be ou contactez-nous : fcd@solsoc.be – 02/505 40 70

1 Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2008, Nations Unies, p. 9.

NABIL BEN YADIR :
RÉALISATEUR DU FILM « LES BARONS »

Rencontre avec Nabil Ben Yadir, réalisateur bruxellois qui signe son premier long-métrage: «Les Barons». Dans ce film, Nabil «a juste eu envie de raconter son histoire, celle de ses potes avec la volonté de sortir des clichés dans lesquels tout le monde les attendait».



▲ Nabil Ben Yadir © Abdellah El Korchi

« Rêver c'est créer », réaliser ton propre film un rêve devenu réalité ?

C'était un rêve, donc forcément inaccessible, mais petit à petit l'écriture, les rencontres ont fait que cela a pu se concrétiser. Ma productrice, mon coscénariste et les acteurs ont pu embarquer dans mon rêve ! Des réalisateurs disent « j'ai fait ce film comme si c'était le dernier » et bien moi, j'ai fait ce film comme si c'était le premier !

Pourquoi le cinéma ?

L'écriture m'intéresse depuis longtemps. Quand on a des choses à dire la meilleure manière de se faire entendre, c'est de les raconter. Et puis quitte à rêver autant rêver de faire du cinéma ! C'est aussi le plaisir de voir qu'une famille s'organise, se déplace pour voir le film. Le temps d'une soirée tu es le point central de personnes que tu ne rencontreras jamais autrement. Le cinéma est un art populaire accessible : tout le monde est au même niveau dans une salle de cinéma.

La comédie était un choix délibéré ?

La comédie c'est un état d'esprit, c'est typique des quartiers. C'est aussi un trait de ma personnalité, pour le premier film c'était important aussi.

Un premier long métrage qui aborde la question des « quartiers » c'est un pari audacieux non ?

Quand on fait un film, on ne se pose pas la question de savoir qui on va froisser, qui aimera ou pas. On raconte une histoire et moi j'avais envie de raconter celle de mes potes, avec tous leurs tracas. Je souhaitais sortir des clichés dans lesquels tout le monde nous attendait, la magie du cinéma a fait le reste. Quand tu vois que le film intéresse des gens en France, dans des pays arabes ça a dépassé complètement le quartier. L'histoire aurait pu se passer à Brooklyn, au Mexique mais là, ça se passe dans un quartier bruxellois. D'ailleurs le film a été tourné dans différentes communes : Molenbeek, Saint-Gilles, Forest… Ce n'est pas un film de quartier, mais un film populaire. Malheureusement avec tous les clichés, film de quartier et cinéma populaire ça ne va pas dans la même phrase : le film prouve le contraire. Certaines personnes ne s'attendaient pas à ce genre d'images, d'interprétations, de plans, plutôt à voir un film de quartier donnant l'impression du déjà vu, même s'il n'en existe pas beaucoup dans le genre.

Un grand souci de « professionnalisme » ?

Le professionnalisme est une évidence au cinéma. La forme est très importante parce qu'elle attire les gens qui, en voyant le film, sont alors obligés de découvrir le fond. Certains disent : « Tiens il a réussi à faire un film professionnel ! ». Quand Jaco Van Dormael a sorti « Toto le héros », on ne lui a pas dit qu'il avait fait un film professionnel. J'ai fait un film et puis voilà, pourquoi ajouter professionnel ? C'est tous ces clichés qu'il faut casser, même si ce n'était pas mon but au départ. Le surréalisme belge ne s'arrête pas aux portes de Molenbeek !

20.000 entrées dès la première semaine, « Les Barons » un vecteur de cohésion sociale à Bruxelles ?

Il y a des gens qui vont voir « Les Barons » parce que ça parle d'eux et ceux qui viennent parce que cela parle des autres… Des rencontres se font dans les salles de cinéma, que je n'ai jamais réfléchies et pensées comme telles. Si des sociologues veulent s'en emparer, qu'ils le fassent. « Les Barons » c'est un vrai baromètre, parce que le public voit le film de plein de manières différentes. Il y a ceux qui disent que c'est une comédie ethnologique sur les allochtones, sur les Maghrébins. Pour moi, c'est condescendant et raciste. D'autres que c'est un film sur la communauté marocaine de Belgique, or à aucun moment on ne dit Marocain ou Maroc. C'est drôle l'amalgame qui est fait ! « Les Barons », c'est un film belge voilà tout.



Loin des clichés misérabilistes et condescendants, ton film met en lumière tout ce qui se joue dans nos quartiers : la solidarité, le besoin d'appartenance, les codes de conduite, mais aussi le conflit de loyauté, la culpabilité, un avenir incertain, la pression du groupe et des parents, ça sent le vécu…

Dans « Les Barons » il n'y a ni méchants, ni gentils. Celui qui pourrait être méchant n'arrête pas de rire tout au long du film et celui qui est censé être drôle, parce que humoriste en herbe, est finalement le moins drôle. J'avais envie de rendre les personnages égaux entre eux. On n'est pas dans une vision stéréotypée où le méchant est méchant et le gentil est un beau gosse. Je voulais que tout le monde ressemble à tout le monde. Lors du casting, je voulais que tout le monde puisse s'identifier à chaque personnage et surtout éviter le gros cliché des vestes en cuir et des Air Max, même si c'est une réalité, ça ne fait pas d'eux des monstres pour autant ! Sinon, j'en suis un aussi.

Tu parles aussi d'amour…

Malika a tellement réussi qu'elle se retrouve isolée tout en étant le fantasme de plein de gens. Elle est la présentatrice la plus regardée du pays et elle est amoureuse d'un baron. Et oui, pourquoi pas ? Hassan a-t-il envie de quitter le quartier pour monter sur scène, faire des one man show, ou c'est juste une porte de sortie pour rejoindre Malika ? Là, est la question.

J'ai aussi voulu montrer qu'on peut réussir et garder un minimum de contact avec son passé, ses proches. Malika a réussi mais elle garde des liens avec ses parents, est amoureuse d'un baron et a un super appartement. Les gens sont moins surpris de la voir présentatrice de JT parce que ça existe mais sont très surpris de la voir dans un super appartement de style haussmannien avec des murs bien blanc et bien propres, drôle non ?

Les filles dans les Barons sont plutôt caricaturales, d'un côté Malika animatrice du JT et de l'autre Milouda qui a pour seule ambition le mariage ?

C'est moins drôle. Le personnage d'entre deux n'est pas intéressant, il ne vit pas au niveau des dialogues. On ne caricature pas les deux personnages Malika et Milouda, ils existent mais on les fait se rencontrer. Ces personnages mettent en évidence le choix d'Hassan. Hassan est face à Malika qui est la sœur de son pote et donc intouchable et de l'autre Milouda, plus belle que Malika, qui voit en Hassan un héros. Qui choisir ? Ce qui est intéressant c'est le choix d'Hassan. Soit, il choisit la complication d'une fille avec beaucoup de caractère qui est au-dessus de lui au niveau social, soit une belle fille qui le regarde en héros. Hassan fait un choix que très peu de personnes auraient fait. Au final, c'est l'amour qui gagne, ça a l'air surréaliste de parler d'amour dans les quartiers populaires mais ça existe !

Des projets pour l'avenir : les « Baronnes » ?

Il y a une grosse demande, j'aimerai bien l'écrire et proposer à une fille de le réaliser, parce que c'est un film qui doit exister d'un point de vue féminin. Sinon, plein de projets dans le genre polar. Pour le moment le temps me manque : les barons voyagent pas mal, en France, à Marrakech, à Dubaï…

Propos recueillis par
Myriem Amrani

DERNIÈRES PUBLICATIONS



« Le climat c'est nous »
Dossier pédagogique
à l'usage des enseignants
Une édition du service public fédéral santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement et du WWF

Le 7 octobre 2009 débutait le sommet international de Copenhague dont l'objectif était de sceller un accord, sans frontière et contraignant, en vue de freiner le dérèglement climatique qui menace notre planète et nous concerne tous. D'où l'importance de sensibiliser et d'informer, de manière rationnelle et non alarmiste. Pour aider les enseignants, cet outil pédagogique propose des fiches illustrées et explicatives permettant d'aborder la question du climat dans ses multiples dimensions.
Dans un joli classeur, les fiches sont organisées autour de 4 sections balayant 20 thématiques : *« le climat c'est quoi »*, *« Et moi j'influence le climat de la terre »*, *« La biodiversité dans tout ça »*, et enfin *« concrètement qu'est-ce que je peux faire »*. Il s'agit d'un outil vraiment modulable : les fiches ne doivent pas être exploitées dans l'ordre chronologique ; elles se présentent aussi en duo, une destinée à l'enseignant et dans laquelle il trouvera toutes les informations utiles, et une pour l'élève, pratique et proposant des activités, expériences, réflexions à mener seul ou en groupe…
Bien que destiné au départ aux enseignants, animateurs et formateurs pourront également s'emparer utilement de ce dossier et se le réapproprier en fonction de leurs publics.

Myriam Azar

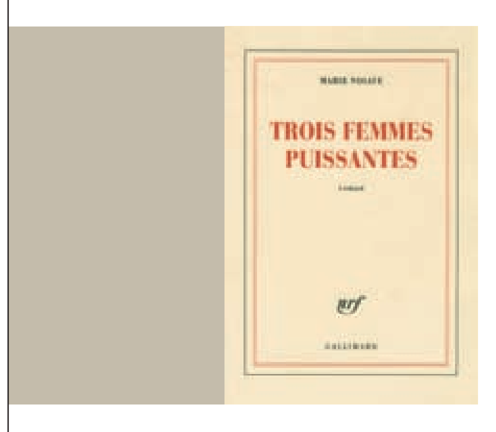


La diversité contre l'égalité
Walter Benn Michaels – Raison D'agir
Editions 2009

Dans ce livre Walter Benn Michaels, professeur de littérature dans une université à Chicago, s'attaque à un sujet essentiel : la notion de diversité, omniprésente dans les médias, les programmes et discours politiques, les enjeux défendus par le monde associatif, les O.N.G., jusqu'aux entreprises qui en font une priorité stratégique au nom de la sacro-sainte « égalité ». Voici nos certitudes mises à mal : donner à la diversité l'ampleur qu'on lui accorde aujourd'hui ne résout pas les inégalités, qui demeurent avant tout d'ordre socio-économique ! On aurait même tendance ainsi, au nom du respect de la diversité et des minorités, origines ethniques, religieuses et culturelles, à oublier que les écarts entre riches et pauvres ne font qu'augmenter. Et la gauche d'en prendre pour son grade, qui tend à troquer la lutte des classes avec celle des diversités, certes non négligeables, mais dans une moindre mesure, faisant les choux gras du néo-libéralisme planétaire. Car : « La diversité n'est pas un moyen d'instaurer l'égalité ; c'est une méthode de gestion de l'inégalité. » Plutôt que d'être, sous couvert de sexisme, choqué par la différence salariale homme – femme à Wall Street, ne devrait-on pas, en effet, se demander d'abord pourquoi une caissière de supermarché gagne bien moins que sa comparse banquière et trop peu pour (sur)vivre ? S'agit-il *in fine* de répartir les inégalités, sans discriminations identitaires, ou de chercher à les résorber ?

Christine De Naeyer

NOUVELLES ACQUISITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Trois femmes puissantes
par Marie Ndiayed
Editions Gallimard

Avec « Trois femmes puissantes », prix Goncourt 2009, Marie Ndiaye nous convie aux récits de trois femmes qui se chevauchent et coïncident entre l'Afrique (le Sénégal) et la France. Trois femmes dont le destin est tourmenté mais qui se battent pour préserver leur dignité contre les humiliations que la vie et les hommes leur infligent. Norah est une jeune avocate brillante, fière d'avoir gagné petit à petit sa condition de femme libre et indépendante en fuyant son pays, le Sénégal, et surtout son père avec qui elle entretient des relations faussées et ambiguës. Mais la voilà contrainte de retourner au pays pour défendre son frère Sony accusé d'assassinat… Fanta, professeur de français au Sénégal, a rencontré Rudy qu'elle accompagne en France, où son diplôme n'est pas reconnu. Ils ont un fils ensemble, Djibril, que Fanta se « contente » d'élever. Enfin Khady Demba, très jeune veuve, vit au Sénégal et est répudiée par sa belle-famille. Elle se retrouve alors plongée dans la masse des candidats à l'immigration clandestine et rencontre Lamine qui l'aide à s'en sortir avant de la trahir. Marie Ndiaye part à la trace de chacune de ces femmes en maintenant une atmosphère qui nous transporte dans leur univers.

Alain Bourguignon



Au front des classes : face à la classe, aux côtés des élèves, dans les luttes sociales
par Noëlle De Smet
Editions Couleur livres

Ce recueil de textes a été édité en hommage à Noëlle De Smet, enseignante retraitée et présidente de « Changements pour l'égalité ». Elle a travaillé essentiellement dans l'enseignement professionnel dans les quartiers populaires bruxellois.
Ces textes rédigés entre 1984 et 2006 apportent des éléments de réponse aux questions essentielles que se posent les enseignants : Comment enseigner aujourd'hui ? , Etre enseignant, qu'est-ce que c'est ?
Noëlle De Smet à travers ses récits et ses anecdotes nous invite à pénétrer dans sa classe et découvrir la pédagogie qu'elle a construite en partant de la parole de l'élève. On y voit que tout devient possible si l'on prend en compte cette parole et si l'enseignant s'y intéresse.
Elle s'explique sur son engagement et décrit comment elle a mené un travail de libération avec des jeunes qui sont dominés au moins quatre fois : comme enfants d'ouvriers, comme enfants d'immigrés, comme élèves du professionnel, et pour une partie en tant que filles.
Un livre d'actualité à faire lire à un moment où le décret mixité donne autant de fil à retordre…

Saliha Kerkach

VILLAGE MONDIAL n°33



Editeur responsable
Alain Leduc *c/o*
Mission Locale de Saint-Gilles
Chaussée de Waterloo 255
1060 Bruxelles

Directeurs de publication
Myriem Amrani et
Jean-Philippe Martin

Collaboratrice permanente
Christine De Naeyer

Comité de rédaction
Myriem Amrani, Myriam Azar, Christine De Naeyer, Pierre-Paul Dupont, Jean-Philippe Martin, Thierry Van Campenhout, Khaldoun Al Kourdi

Collaborations à ce numéro
Alain Bourguignon, Aurélie Dayse, Pierre-Alain De Henau, Philippe Giot, Marie Heustrespreute, Marie-Ange Hottelet, Bruno Kattus, Saliha Kerkach, Delphine Mendel, Mélanie Savry, Aurore Van de Winkel

Graphisme et mise en page
Kaligram - www.kaligram.be

Remerciements
Raphaël Bagnarol, Philippe Bellis, Nabil Ben Yadir, Alain Lapiower, Frédéric Leroy, Sandra Scheerlinck, Françoise Visée

Avec le soutien de :







Avec l'aide du FIPI

Contact
Coordination Locale de Cohésion Sociale
26 rue de la Victoire – 1060 Bruxelles
Tél. : 02/850 57 21 – 02/542 63 21
Fax : 02/850 57 25
E-mail : villagemondial.mlsg@gmail.com

La Bibliothèque communale de Saint-Gilles

24-28 rue de Rome – 1060 Bruxelles
Tél. : 02/543 12 33
bibliotheque.1060@stgilles.irisnet.be

Nouvel horaire
Mardi : 12h – 17h
Mercredi : 14h – 19h
Jeudi et vendredi : 14h – 17h
Samedi : 9h – 13h

Pendant les congés scolaires :
Mardi, jeudi, vendredi : 14h – 17h
Mercredi : 14h – 19h (section adultes)
et 14h – 17h (section jeunesse)
Samedi : 10h – 13h